

Territoire de la Côte Ouest

ÉCOCITÉ INSULAIRE ET TROPICALE DE LA RÉUNION

PLAN GUIDE DURABLE

SYNTHÈSE



éco
citē



TERRITOIRE
DE LA CÔTE OUEST

L'ÉcoCité insulaire & tropicale de La Réunion

Le périmètre « cœur d'agglomération » labellisé ÉcoCité en 2009 couvre 5.000 ha identifié au SAR et au SCOT pour son potentiel d'urbanisation.

Portée par les cinq communes du TCO, l'ÉcoCité s'étend sur :

- ❑ La Possession : les Bas de la commune
- ❑ Le Port : toute la commune (dont port et Z.A)
- ❑ Saint-Paul : Cambaie, Savanna, la réserve de l'Étang et le centre ville historique

Seule ÉcoCité d'outre-mer, elle s'inscrit pleinement dans l'action du TCO qui consiste à :

- ❑ Renforcer l'attractivité du territoire ;
- ❑ Participer à la création d'emplois durables ;
- ❑ Développer les conditions d'une mobilité pour tous ;
- ❑ Préserver les ressources du territoire et optimiser un service public des déchets ;
- ❑ Favoriser la mixité sociale et fonctionnelle ;
- ❑ Contribuer à l'épanouissement des habitants et au rayonnement du territoire.

La démarche ÉcoCité engagée par l'État vise à la réalisation d'opérations d'aménagement exemplaires permettant l'évolution durable des villes.

Les 5 dimensions de la démarche ÉcoCité

- 1 Reconquérir la ville
- 2 Repenser les aménités urbaines
- 3 Soutenir les écosystèmes énergétiques et industriels
- 4 Développer des systèmes de mobilité plus urbains
- 5 Favoriser l'intelligence urbaine

AMÉNITÉS URBAINES : Qualité agréable ou utile associée à un lieu générateur de mobilité. Les aménités proposées par une ville et ses périphéries sont multiples : commerces, services, établissements publics et historiques, paysages... Chaque individu a ses propres attentes pour caractériser l'aspect agréable de son cadre de vie.

Simplement faire une ville réunionnaise

Les qualités du site, les modes de vie et l'identité de chacune des trois villes incitent à **transformer ces entités autonomes en une seule vraie ville**, avec ses réseaux communs, ses tissus urbains identitaires, ses activités variées.

Il existe des opportunités foncières dans les trois communes, dont :

- ❑ des tissus existants à densifier,
- ❑ des délaissés urbains à reconquérir,

- ❑ des zones d'activités monofonctionnelles à faire évoluer,
- ❑ de nouvelles urbanisations à développer.

L'objectif est de faire **une ville avec ses quartiers, tout en respectant les identités communales**. La ville moderne doit maîtriser ses dépenses en énergie, ses déplacements, son expansion, tout en maintenant une grande complexité avec la nature.

Cette « ÉcoCité » devrait privilégier :

- ❑ des typologies d'immeubles très variées, correspondant aux pratiques de chacun, réunies par un espace public fort mais tolérant ;
- ❑ une circulation automobile maîtrisée, où le transport en commun serait réparti d'une manière équitable ;
- ❑ des rues systématiquement plantées ;
- ❑ une véritable mixité entre activités et logements.

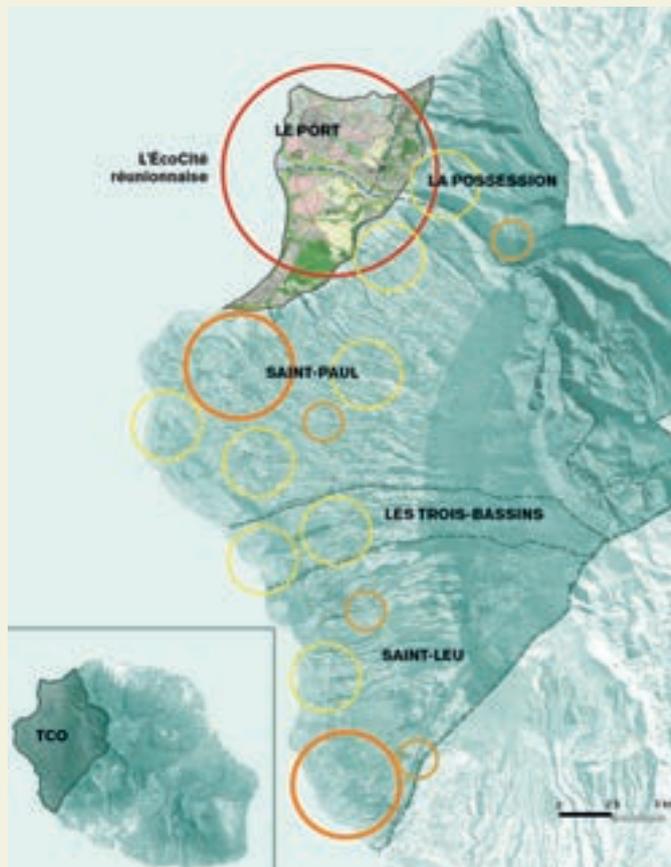
Un plan-guide de l'ÉcoCité réunionnaise

Le plan guide a l'ambition de traduire la vision politique pour un territoire sur le long terme :

- ❑ Il identifie une stratégie de développement sur la base d'objectifs partagés en prenant en compte les projets existants ;
- ❑ Il exprime les lignes de force du projet urbain et met en lumière les éléments de permanence du projet dans le temps long ;
- ❑ Il initie les réflexions nécessaires à la mise en œuvre de ces objectifs sur les secteurs prioritaires.

La réussite d'un grand projet urbain tient aujourd'hui à la capacité du plan à accueillir des éléments nouveaux, à évoluer avec le contexte, les opportunités, sans que le développement du projet ne soit stoppé ni ses principes fondamentaux remis en cause.

Le plan-guide durable décline les orientations urbaines et les ambitions de l'ÉcoCité en matière de développement durable.





-  Opérations en cours ou programmées
-  Secteurs d'intensification urbaine
-  Espaces urbains construits
-  Espaces naturels boisés
-  Espaces naturels urbains, parcs
-  Terres agricoles
-  Savanes
-  Lignes de force des transports en commun en site propre

Le développement durable au cœur du dispositif de production de la ville

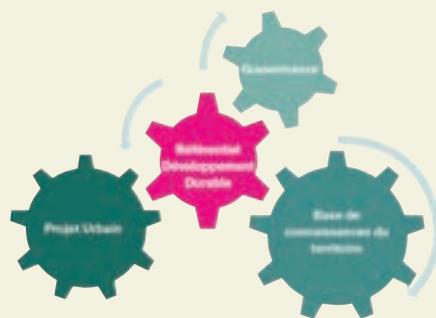
L'ÉcoCité de La Réunion est le fruit de l'application des principes de l'éco conception à un projet urbain de grande envergure.

4 réflexes pour un projet urbain durable

- 1 Préserver les grands équilibres du territoire, car l'aménagement résilient ne peut s'affranchir de la réalité de la géographie et du climat.
- 2 Accompagner le développement économique et humain, promouvoir l'équité et l'innovation en s'assurant que chaque solution proposée est accessible sans discrimination, et qu'elle favorise l'émergence de nouveaux emplois et de filières innovantes et compétitives.
- 3 Maîtriser la performance des systèmes urbains pour que les services de bases soient fournis avec la meilleure qualité, la plus faible empreinte écologique possible et un coût global maîtrisé.
- 4 Se recentrer autour de l'usager et améliorer la qualité de vie en prenant en compte la culture et l'identité réunionnaise et en réinterrogeant en permanence les solutions techniques par la question du confort et de l'ergonomie.

Le référentiel de développement durable est constitué :

- d'une base de connaissances ;
- d'un dispositif de concertation ;
- d'expertises croisées ;
- d'un pilotage opérationnel.



L'ÉcoCité de La Réunion est le fruit de l'application des principes de l'éco conception à un projet urbain de grande envergure

Six axes stratégiques pour l'ÉcoCité insulaire et tropicale

À partir des cinq dimensions de la démarche ÉcoCité, les connaissances du territoire et la vision politique ont fait émerger six axes stratégiques pour l'ÉcoCité réunionnaise :

Une ville des proximités

La préservation des équilibres naturels et urbains pose le défi d'une ville plus dense au service des proximités :

- entre logements et emplois, équipements, services ;
- entre les services offerts et les besoins ;
- sociale ou intergénérationnelle ;
- entre ville et nature.

Une ville, moteur du développement économique

L'ÉcoCité s'appuie sur :

- l'atout industriel et portuaire ;
- la diversification des activités ;
- la valorisation de filières stratégiques ;
- l'expérimentation de modèles alternatifs et innovants.

Une ville mobile et accessible

Le plan-guide propose :

- un système de transports en commun efficaces ;
- des continuités urbaines entre les quartiers ;
- des liaisons douces nombreuses et confortables.

Une ville ludique et attractive

L'ÉcoCité valorise les richesses patrimoniales, architecturales et naturelles existantes ainsi que les identités culturelles. Les espaces aménagés et les nouveaux équipements doivent répondre aux besoins de pratiques quotidiennes des habitants. Les nouvelles polarités ludiques génère des excursions de visiteurs à la recherche d'une ambiance et d'une offre authentique et moderne.

Une ville jardin

La ville jardin est à la fois :

- une réponse naturelle aux modes de vie réunionnais ;
- une nécessité climatique.

L'ÉcoCité développe une démarche d'agroforesterie urbaine, visant à replacer le végétal au cœur de la ville à toutes les échelles (balcons, jardins, places, parcs, etc.) et favorisant l'agriculture urbaine.

Une ville résiliente et économe

L'ÉcoCité vise la performance des activités et des services urbains, dans le respect des grands équilibres environnementaux. La gestion de l'eau, l'émergence d'une économie circulaire, le traitement des déchets, l'amplification des énergies renouvelables et la maîtrise des risques sont les sujets clés d'une ville résiliente et économe.

VILLE RÉSILIENTE: Ville qui a la capacité de s'adapter aux événements afin de limiter les effets des catastrophes naturelles et de retrouver un fonctionnement normal le plus rapidement possible.

UNE VILLE DES PROXIMITÉS

La réflexion sur l'intensification du cœur d'agglomération s'inscrit dans une volonté plus large d'un **rééquilibrage du territoire de la Côte Ouest**, en cohérence avec le SCOT et face aux enjeux posés par :

- une croissance démographique forte ;
- une urbanisation menaçant les espaces naturels et agricoles des pentes et des Hauts,
- les déséquilibres générés par la dissociation entre les lieux d'emplois et les lieux d'habitat.

La préservation des équilibres naturels et urbains pose pour l'ÉcoCité le défi de **l'intensification urbaine du cœur d'agglomération**. Elle se traduit par la densification des tissus centraux existants, ainsi que par l'émergence de nouveaux secteurs d'urbanisation, qui fabriquent des continuités urbaines entre les quartiers existants.

La densité recherchée n'est qu'un outil au service d'une **ville des proximités** :

- proximité entre logements et emplois, équipements, services, transports en commun ;
- concordance entre les services offerts (produits, horaires...) et les besoins ;
- lien social et relations intergénérationnelles ;
- proximité entre ville et nature...

L'ÉcoCité reste une ville profondément réunionnaise, développant une offre en logements diversifiée, adaptée à l'évolution démographique et la prise en compte des **usages et modes d'habiter réunionnais**.

L'ÉcoCité, territoire d'intensification urbaine

Le besoin de construction neuve est estimé à 60 000 logements sur le TCO à horizon 2045. 50% du développement urbain résidentiel du TCO sera réalisé sur le Cœur d'Agglomération. (objectifs fixés par SCOT [Schéma de Cohérence Territoriale] et PLH [Programme Local de l'Habitat])

Les nouveaux secteurs d'intensification urbaine identifiés révèlent un potentiel de développement à long terme d'environ 29 000 nouveaux logements dans le cœur d'agglomération, s'ajoutant aux 6 000 logements déjà programmés.

.....
**Au total, avec ce potentiel de
35 000 logements à horizon 2045,
le cœur d'agglomération pourrait accueillir
près de 60% des besoins
en construction neuve du TCO.**
.....

Au total, avec ce potentiel de 35 000 logements à horizon 2045, le cœur d'agglomération pourrait accueillir près de 60% des besoins en construction neuve du TCO.

Les potentialités des tissus existants

L'ÉcoCité est peu dense (15 logements/ha en moyenne). Les objectifs inscrits au SCOT et au PLH sont de **50 logements/ha** sur le cœur d'agglomération.

Les tissus urbains existants possèdent ainsi un fort potentiel de densification. La stratégie foncière sera l'un des axes forts au service de la réussite de l'ÉcoCité.

L'étude menée en juillet 2010 par la DDE 974 conclut sur leur capacité à évoluer vers une densité comprise entre 30 et 46 logements/ha soit **un potentiel de 28 500 logements supplémentaires à 20 ans.**

Les outils de la densification

Les ZAC et les opérations types RHI ou ANRU sont des leviers d'intervention efficaces et relativement rapides. Le PLU peut également favoriser des formes urbaines denses.

L'enjeu du renouvellement urbain

Il s'agit de **promouvoir une réhabilitation ambitieuse du parc social existant** pour une qualité résidentielle équilibrée, car :

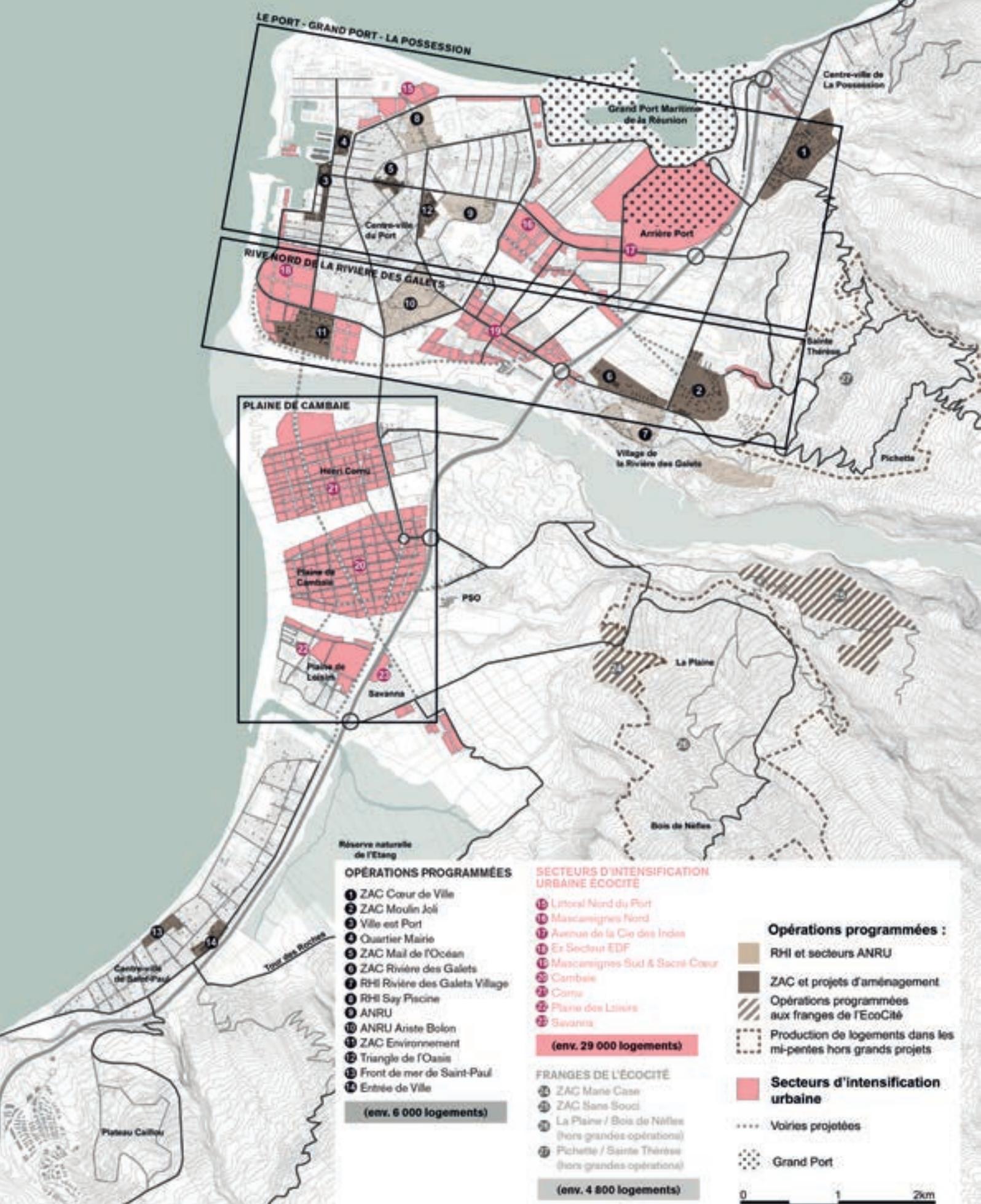
- le niveau de prestation des constructions neuves risque de déqualifier le parc ancien
- la commercialisation de logements neufs, à des niveaux de loyers plus élevés que dans l'ancien, entraîne une aspiration des locataires les plus solvables.

.....
Objectif

50

logements par hectare
en moyenne,
au lieu de 15 aujourd'hui

.....



OPÉRATIONS PROGRAMMÉES

- ① ZAC Cœur de Ville
- ② ZAC Moulin Joli
- ③ Ville est Port
- ④ Quartier Mairie
- ⑤ ZAC Mail de l'Océan
- ⑥ ZAC Rivière des Galets
- ⑦ RHI Rivière des Galets Village
- ⑧ RHI Say Piscine
- ⑨ ANRU
- ⑩ ANRU Ariste Bolon
- ⑪ ZAC Environnement
- ⑫ Triangle de l'Oasis
- ⑬ Front de mer de Saint-Paul
- ⑭ Entrée de Ville

(env. 6 000 logements)

SECTEURS D'INTENSIFICATION URBAINE ÉCOCITÉ

- ⑮ Littoral Nord du Port
- ⑯ Mascareignes Nord
- ⑰ Avenue de la Cie des Indes
- ⑱ Ex Secteur EDF
- ⑲ Mascareignes Sud & Sacré Cœur
- ⑳ Cambaie
- ㉑ Corne
- ㉒ Plaine des Lézards
- ㉓ Savanna

(env. 29 000 logements)

FRANGES DE L'ÉCOCITÉ

- ㉔ ZAC Marie Case
- ㉕ ZAC Sans Souci
- ㉖ La Plaine / Bois de Niffes (hors grandes opérations)
- ㉗ Pichette / Sainte Thérèse (hors grandes opérations)

(env. 4 800 logements)

Opérations programmées :

- RHI et secteurs ANRU
- ZAC et projets d'aménagement
- ▨ Opérations programmées aux franges de l'EcoCité
- ▤ Production de logements dans les mi-pentes hors grands projets

Secteurs d'intensification urbaine

- ⋯⋯ Voiries projetées
- ⋯⋯ Grand Port

0 1 2km

Trois secteurs stratégiques d'intensification urbaine

L'ambition de l'ÉcoCité est de réunir les trois cœurs de villes :

- ❑ Cambaie – Cornu – Savanna – Plaine des Loisirs
- ❑ Rive nord de la rivière des Galets
- ❑ Le Port – Grand Port – La Possession

De nouveaux quartiers de vie sur la plaine de Cambaie

Territoire d'expérimentation urbaine pour l'ensemble de l'ÉcoCité, la plaine de Cambaie s'étend sur plus de 500 hectares.

Elle est formée par la friche de l'ancienne antenne Oméga (200 ha), le secteur Henri Cornu bordant la rivière des Galets, la plaine de Loisirs, et le quartier de Savanna à l'est de la RN1.

Le TCO a engagé la maîtrise foncière nécessaire à la réalisation de cette opération d'aménagement.

Par son ampleur, l'urbanisation de la Plaine de Cambaie constitue un levier important pour la transformation des territoires de l'ÉcoCité.

La rive nord de la rivière des Galets

Du littoral du Port à la Possession apparaît un territoire de développement majeur. La valorisation de l'interface entre ville et nature et le traitement des lisières sont au cœur de l'aménagement. La rivière des Galets forme un écrin paysager, facteur d'attractivité pour de nouveaux programmes résidentiels au Port (ZAC Mascareignes).

Tout en prenant en compte les activités en place ou en projet, il est essentiel de réfléchir à développer une ville mixte jusqu'aux berges de la rivière. La rivière des Galets n'est plus en marge, mais devient alors un lieu central de l'ÉcoCité.

Le Port - Grand Port La Possession

Du port de plaisance au Cœur de Ville de La Possession, de nouvelles continuités urbaines sont à trouver.

Il s'agit de réconcilier activités économiques et urbanité en fabriquant les conditions de nouvelles cohabitations, en agissant sur les espaces d'interface (boulevard des Mascareignes, avenue de la Compagnie des Indes), et en rationalisant l'occupation foncière des zones d'activités du Port.

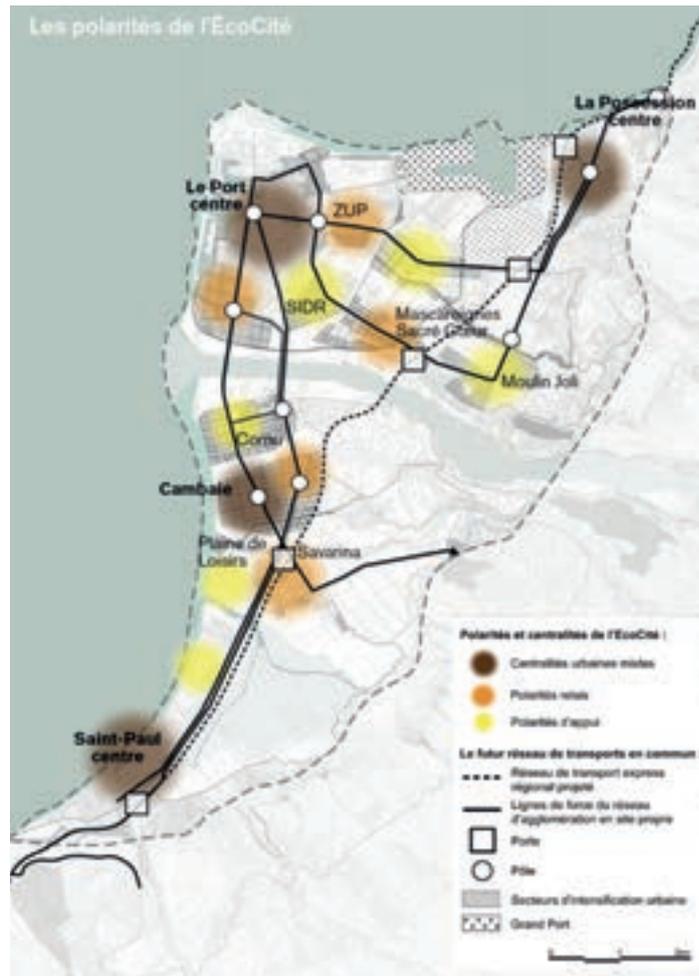
Une relation ville-Port est à fabriquer.

Trois niveaux d'intensité

L'ÉcoCité vise un aménagement cohérent entre les intensités résidentielles et l'offre en équipements de proximité, commerces et transports en commun.

L'armature urbaine proposée présente trois niveaux d'intensité :

- ❑ Les centralités urbaines mixtes (centre-ville de La Possession et plaine de Cambaie), accessibles par des transports en commun performants, lieux de destination et de récréation
- ❑ Les polarités relais : (ZUP Mascareignes-Sacré cœur, le futur quartier EDF au Port, Moulin Joli, Savanna) combinent une diversité de fonctions répondant aux besoins de proximité et quelques équipements plus structurants.
- ❑ Les polarités d'appui, plus nombreuses, offrent à proximité des logements, un bouquet de commerces, d'équipements et de services du quotidien.



L'ambition de l'ÉcoCité est de réunir les trois cœurs de villes

Habiter et pratiquer l'ÉcoCité : désir et modes d'habiter réunionnais

Le projet d'ÉcoCité doit à la fois :

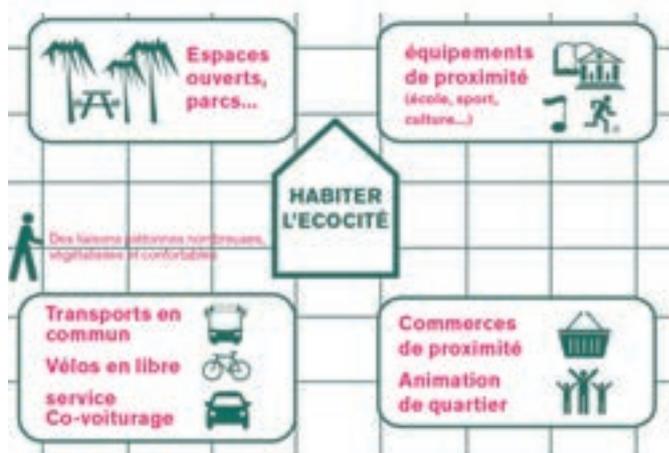
- ❑ **respecter et reposer sur des éléments de tradition** (modes d'habiter et de la façon de vivre des Réunionnais) ;
- ❑ **intégrer vigoureusement les nouveaux développements de la vie moderne** (évolution des modes de production et consommation, des idées, des technologies).

Des éléments du patrimoine et de la tradition réunionnaise peuvent ainsi être repris comme éléments de modernité dans l'ÉcoCité (exemple : espaces verts privatifs comme élément de trame urbaine) car adaptés aux nouvelles exigences de la transition écologique et au développement durable.

Plusieurs conditions apparaissent particulièrement importantes pour rendre l'ÉcoCité attractive pour ses habitants :

- ❑ Être proche du grand paysage
- ❑ Vivre dans une ville qui offre aménités et services
- ❑ Savoir répondre aux différents besoins de la population
- ❑ Appartenir à un Kartié à La Réunion
- ❑ Mettre l'espace public au cœur du projet
- ❑ Pouvoir vivre à l'intérieur et à l'extérieur
- ❑ Un environnement jardiné
- ❑ Polyvalence, temporalités, adaptabilité
- ❑ Pour ceux qui le souhaitent et le peuvent, disposer de degrés de liberté personnels et sociaux.

Des éléments du **patrimoine** et de la **tradition** réunionnaise peuvent ainsi être repris comme éléments de modernité dans l'ÉcoCité



La forme du toit

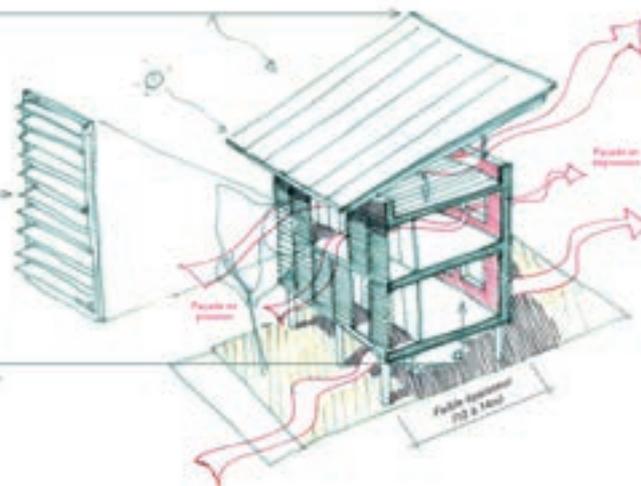
La forme du toit, inclinée face au vent, et la possibilité du rez-de-chaussée (grilles) permettent une ventilation efficace du logement.

Châssis

Permettant de gérer le confort thermique.

Les appartements traversants

Indispensables pour faciliter la circulation de l'air.



Plan d'actions stratégiques

- ❑ Lancer de **nouveaux programmes démonstrateurs** (programme mixte à dominante résidentielle) sur les secteurs **Mascareignes et Plaine de Cambaie**.

- ❑ Monter une **cellule technique de prospective et de suivi du foncier**.
- ❑ Créer une **offre complémentaire de logements** (logements modulables « à finir soi-même », logements intergénérationnels, logements étudiants, habitat participatif...).
- ❑ Organiser la consultation citoyenne des habitants. Mettre

en œuvre un **fab lab** ouvert aux usagers autour de la **conception de leur habitation et de l'espace public « rêvé »**.

- ❑ Créer des cheminements, des **itinéraires sécurisés** dans la ville (protection à la circulation, éclairage agréable et sécurisant, protection solaire...).

UNE VILLE

MOTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

Territoire marqué par la présence du **Port, poumon économique de La Réunion**, l'ÉcoCité se caractérise par une diversité limitée des activités économiques, très dépendante de son **histoire industrielle** et artisanale. Durable et innovante, la stratégie de développement économique de l'ÉcoCité a pour enjeu :

- ❑ d'une part de **favoriser la création d'emplois**, en encourageant le développement économique en faveur des habitants du territoire,
- ❑ d'autre part de **limiter les déplacements domicile-travail** par la création d'une offre de logements et de services adaptés.

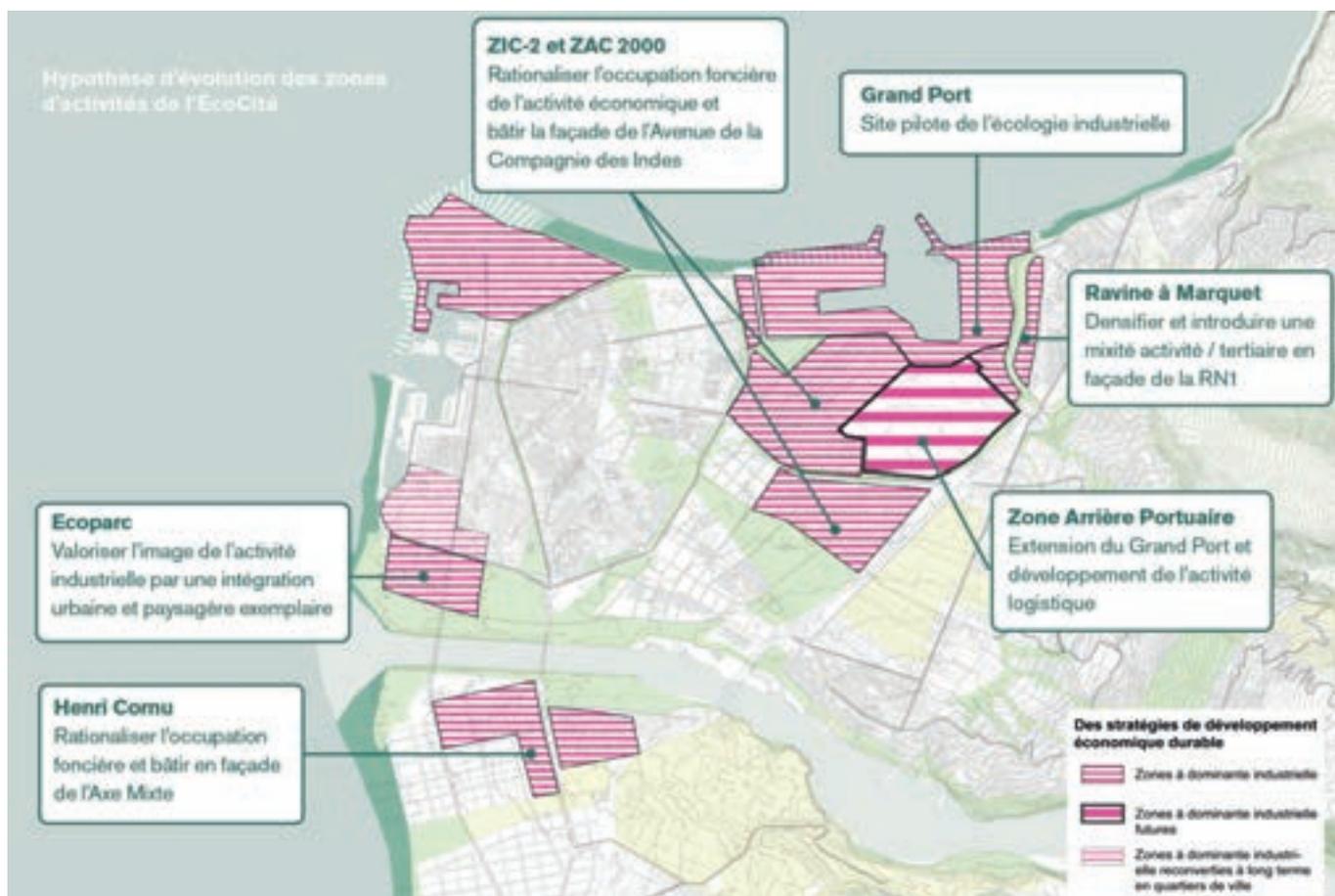
La stratégie économique proposée valorise **l'industrie et l'artisanat comme vitrine d'un développement économique vertueux**, tirant profit de l'outil portuaire et réconciliant activités industrielles et urbanité.

L'ÉcoCité s'offre comme un champ d'application concret pour l'innovation, en favorisant la montée en puissance de **filières stratégiques** (économie circulaire, bâtiment construction, énergies renouvelables, agriculture urbaine...).

Elle s'affirme en même temps comme un terrain d'expérimentation pour des **modèles alternatifs et innovants** (cluster, co-working, travail collaboratif, pépinières d'entreprises, circuits courts de distribution, écotourisme et éco-artisanat...). Au service de ses habitants, l'ÉcoCité offrira également un **cadre d'innovation sociale** afin de faire converger les emplois créés et les besoins des populations locales : insertion par l'activité, emplois de proximité, création de micro-activités, mise en place de financements socialement innovants, soutien de l'économie sociale et solidaire, etc.

La stratégie de développement économique de l'ÉcoCité a pour enjeu : de favoriser la création d'emplois et de limiter les déplacements domicile-travail

CLUSTER : Concentration d'entreprises et d'institutions (universités, instituts de formation, associations d'affaires...) dans un domaine particulier sur un territoire géographique.



L'industrie comme vitrine d'un développement économique vertueux

L'ÉcoCité est une terre d'accueil pour l'industrie et l'artisanat de demain, génératrice de valeur ajoutée.

Le projet stratégique du Grand Port et l'ÉcoCité offrent l'opportunité de changer l'image dégradée de l'activité industrielle et artisanale et de passer à l'affirmation d'une complémentarité ville et port.

Une complémentarité ville — port

Il s'agit :

- ❑ d'accompagner le développement du port en optimisant son occupation spatiale et en déployant de nouveaux espaces dédiés dans l'arrière port ;
- ❑ d'améliorer l'insertion environnementale, urbaine et paysagère de la plateforme portuaire (mise en œuvre d'un plan lumière, accompagnement architectural, urbain et paysager...);
- ❑ de valoriser l'identité et le savoir-faire portuaire (mise en place d'un belvédère sur le paysage portuaire et littoral, de visites du port...).

La rationalisation des zones d'activités

Le projet ÉcoCité propose une réconciliation entre activité industrielle, artisanale et urbanité, en activant plusieurs leviers d'action :

- 1 Une rationalisation de l'occupation spatiale des zones d'activités économiques, afin de permettre une densification des activités sur un foncier contraint ;
- 2 La promotion d'une pédagogie autour de l'outil industriel et portuaire, en les intégrant aux parcours ludiques et touristiques de l'ÉcoCité ;
- 3 Une stratégie d'innovation génératrice d'emplois qualifiés et de forte valeur ajoutée pour l'ÉcoCité (écologie industrielle par exemple).

Des modèles alternatifs et innovants

L'ÉcoCité est un terrain d'expérimentation pour :

La création d'un cluster dans le domaine de l'économie circulaire

La synergie entre ces acteurs et l'accumulation des savoir-faire favorisent la compétitivité et est génératrice d'emplois. La croissance générée tend à se propager aux autres activités locales, notamment dans les services et la sous-traitance.

Le renforcement du secteur tertiaire et le développement de l'emploi qualifié

Un développement économique diversifié et créateur d'emplois passe par la mise en œuvre d'une stratégie de desserrement économique de l'agglomération dionysienne, notamment pour le tertiaire.

De nouveaux circuits de distribution

L'ÉcoCité accompagne la consolidation de ces nouveaux circuits, comme la vente en ligne et les circuits courts pour les produits agricoles.

Des outils d'accompagnement vers l'emploi

Formation, insertion... en anticipant les évolutions des professions et métiers (filères émergentes, nouvelles technologies, développement durable...).

Insertion par l'activité, emplois de proximité, petits boulots, auto-entreprenariat

Le développement des filères se traduira par l'émergence d'une économie de proximité créatrice d'emplois. Ces emplois devront faire l'objet de différentes formes d'accompagnement social, en complément des actions « classiques » d'insertion par l'économie.

Les filières stratégiques de l'ÉcoCité

L'ÉcoCité est un **catalyseur des initiatives existantes** et dynamiques innovantes. Elle sera un champ d'application concret, un lieu de création de valeur et d'enrichissement. L'innovation et le développement de filères économiques d'excellence sont **un tremplin à l'export des savoir-faire de l'île** à l'échelle de l'océan Indien, voire au-delà.

Quelques axes prioritaires identifiés :

Terres fertiles

Développement d'une filière « fabrication de sols fertiles », à partir de matériaux stériles non valorisés à ce jour.

Eau et assainissement

Développement d'une filière « gestion sobre de la ressource en eau » : ReUse, gestion « smart grid » de l'approvisionnement en eau, de l'arrosage public...

Agriculture

Intensification agricole des espaces de lisières du cœur d'agglomération, et création de surfaces agricoles urbaines.

Déchets et économie circulaire

Voie d'innovation émergente sur La Réunion et filière porteuse pour l'ÉcoCité. Elle promeut un modèle où les déchets des uns deviennent les ressources des autres

Eco construction

Les contraintes du climat tropical, l'accès limité aux matériaux conventionnels ont motivé le développement de filères innovantes d'éco-construction.

Co-working et télétravail

Développer une offre de services permettant aux entreprises de disposer d'une alternative à une implantation dans les grands pôles tertiaires de l'île.

Logistique

Optimisation des réseaux logistiques existants (réseau urbain Kar'Ouest, réseau de collecte des déchets) et développement de nouveaux concepts innovants (éco logistique). De nouveaux métiers sont à développer, au service de la ville des proximités.

Énergies renouvelables

Développer la filière « énergies renouvelables » avec pour objectif l'émergence d'un « territoire à énergie positive ».

Mobilités durables

La configuration du territoire et l'accès limité aux ressources énergétiques militent pour l'innovation dans le secteur des transports.

Numérique et TIC

Le caractère insulaire de la Réunion rend l'économie dématérialisée et les TIC attractives et suscite des efforts importants d'innovation.

Tourisme et loisirs

Ils sont surtout pensés comme des services élargis à l'ensemble de la population tant en termes d'emplois, d'usages, des loisirs de proximité (pique-nique...)

.....
L'innovation et le développement de filières économiques d'excellence sont un tremplin à l'export des savoir-faire de l'île à l'échelle de l'océan Indien, voire au-delà.
.....

TIC : Technologies de l'information et de la communication.



Plan d'actions stratégiques

- ❑ Mettre à jour un **schéma directeur de développement économique** (dont : sites démonstrateurs d'optimisation du foncier en ZAE ...).
- ❑ Générer une **offre d'immobilier de bureaux** et promouvoir une

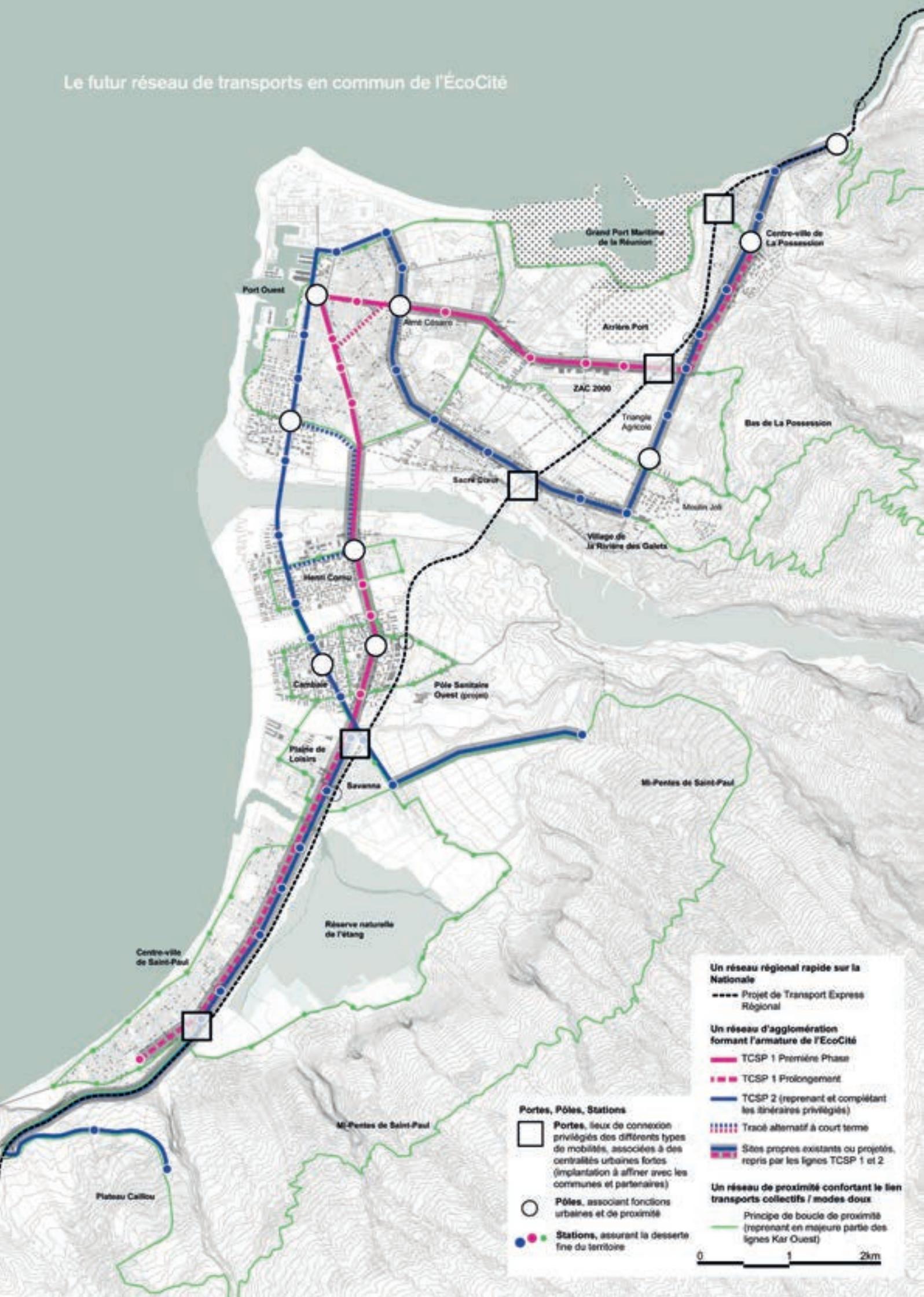
démarche de **mutualisation des services** aux entreprises (espaces partagés, co-working ...).

- ❑ Mettre en place un observatoire des **filières stratégiques** (eau et assainissement, énergies renouvelables, éco-construction, NTIC, économie circulaire, agriculture périurbaine ...)
- ❑ Créer un **pôle d'excellence de la construction durable** tropicale

(accélération de l'implantation du cluster bâtiment durable ...)

- ❑ Mettre en place des **formations** pour développer les filières stratégiques (montage d'une filière de formation spécifique « entrepreneuriat » ...).
- ❑ Organiser une démarche d'**innovation sociale** basée sur l'**économie sociale et solidaire**.

Le futur réseau de transports en commun de l'ÉcoCité



- Un réseau régional rapide sur la Nationale**
 - - - - - Projet de Transport Express Régional
- Un réseau d'agglomération formant l'armature de l'ÉcoCité**
 ■■■■■ TCSP 1 Première Phase
 - - - - - TCSP 1 Prolongement
 ■■■■■ TCSP 2 (repreant et complétant les itinéraires privilégiés)
 - - - - - Tracé alternatif à court terme
 ■■■■■ Sites propres existants ou projetés, repris par les lignes TCSP 1 et 2
- Un réseau de proximité confortant le lien transports collectifs / modes doux**
 - - - - - Principe de boucle de proximité (repreant en majeure partie des lignes Kar Ouest)

- Portes, Pôles, Stations**
- Portes, lieux de connexion privilégiés des différents types de mobilités, associées à des centralités urbaines fortes (implantation à affiner avec les communes et partenaires)
 - Pôles, associant fonctions urbaines et de proximité
 - Stations, assurant la desserte fine du territoire



De nouveaux franchissements et un maillage inter-quartiers renforcé

Les enjeux

- ❑ Dissocier le trafic local du trafic régional et de transit;
- ❑ Créer des franchissements et une circulation directe entre les quartiers et villes de part et d'autre de la RN1 et entre les Hauts et les Bas;
- ❑ Compléter le maillage inter-quartiers.

6 à 7 nouveaux franchissements

- 1 Une liaison entre les futurs quartiers de la plaine de Cambaie et Savanna pour éviter l'échangeur de Savanna.
- 2 Une liaison entre la plaine des Loisirs et la RD2 via le Pôle Sanitaire Ouest, pour éviter l'échangeur de Cambaie.
- 3 Une liaison entre le Port et les Hauts de la Possession, via la ZAC 2000, le Triangle Agricole et la ZAC Moulin Joli pour délester l'échangeur du Sacré-Cœur et celui de Sainte-Thérèse.
- 4 A long terme, un ouvrage aval de franchissement de la rivière des Galets.
- 5 Une voie de liaison à la Possession, pour relier le centre-ville au Camp Magloire, et permettre aux usagers du centre-ville de rejoindre la RN1 via la RD41.

- 6 Un ouvrage de franchissement de la ravine à Marquet pour connecter les deux côtés de la ZA.
- 7 Un ouvrage de franchissement de l'Étang de Saint-Paul (sous réserve) pour renforcer la liaison entre le centre-ville de St Paul et la plaine de Cambaie.

Un maillage inter-quartiers renforcé

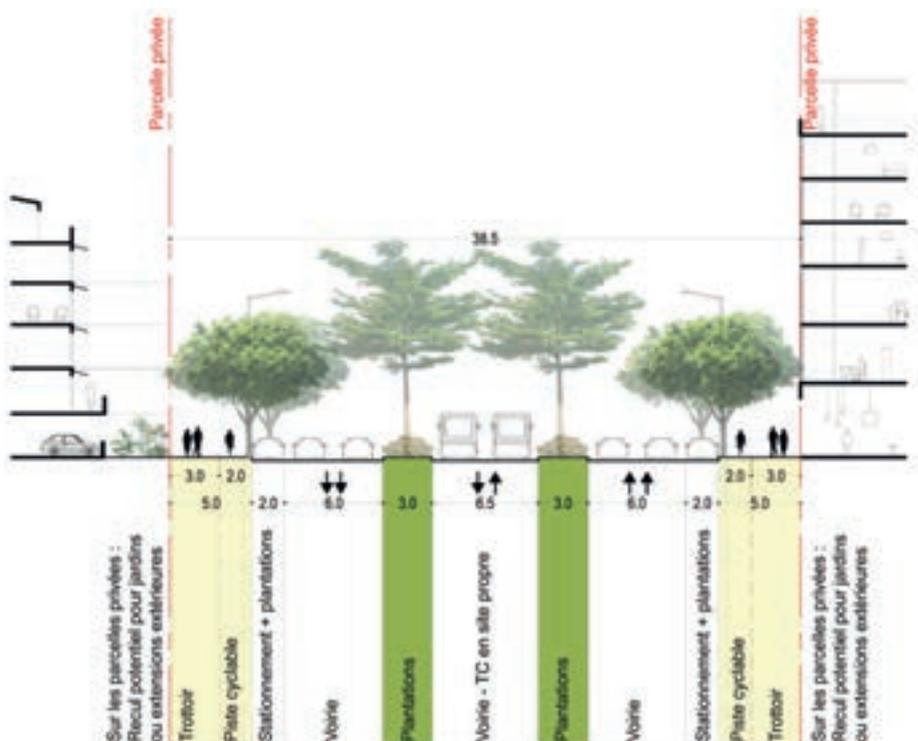
- 8 Prolongement de l'axe mixte au Sud, pour connecter la plaine de Cambaie au centre-ville de Saint-Paul.
- 9 Prolongement du « boulevard industriel » entre la ZAC 2000 et la prison.
- 10 Traitement des berges de la rivière des Galets en interface étroite avec le paysage naturel qu'elles bordent, en évitant le trafic poids lourds et tout trafic de transit.
- 11 L'importance des trafics poids lourds générés par le Grand Port vers la RN1 et les projets d'aménagements de l'arrière port posent la question de la création d'un nouvel échangeur dédié entre la RN1 et l'arrière port.



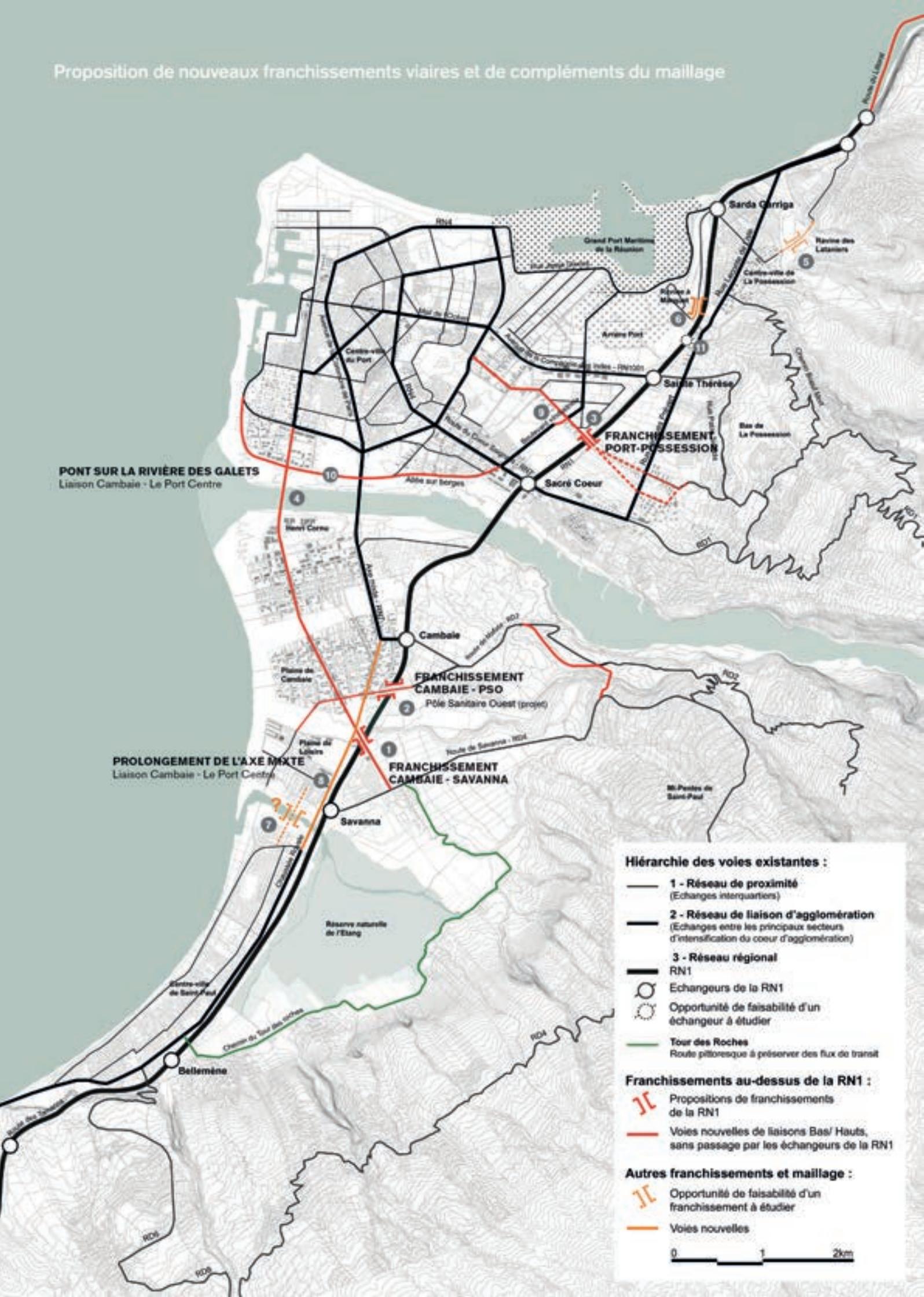
AVENUE RAYMOND VERGÈS, LE PORT

Le développement des transports en commun d'agglomération et de proximité implique de faciliter leur accès à pied et à vélo.

RÉSEAU D'AGGLOMÉRATION : PRINCIPES D'AVENUES ET BOULEVARDS



Proposition de nouveaux franchissements viaires et de compléments du maillage



PONT SUR LA RIVIÈRE DES GALETS
Liaison Cambaie - Le Port Centre

PROLONGEMENT DE L'AXE MIXTE
Liaison Cambaie - Le Port Centre

Hierarchie des voies existantes :

- 1 - Réseau de proximité**
(Echanges interquartiers)
- 2 - Réseau de liaison d'agglomération**
(Echanges entre les principaux secteurs d'intensification du cœur d'agglomération)
- 3 - Réseau régional**
RN1
- Echangeurs de la RN1
- Opportunité de faisabilité d'un échangeur à étudier
- Tour des Roches
Route pittoresque à préserver des flux de transit

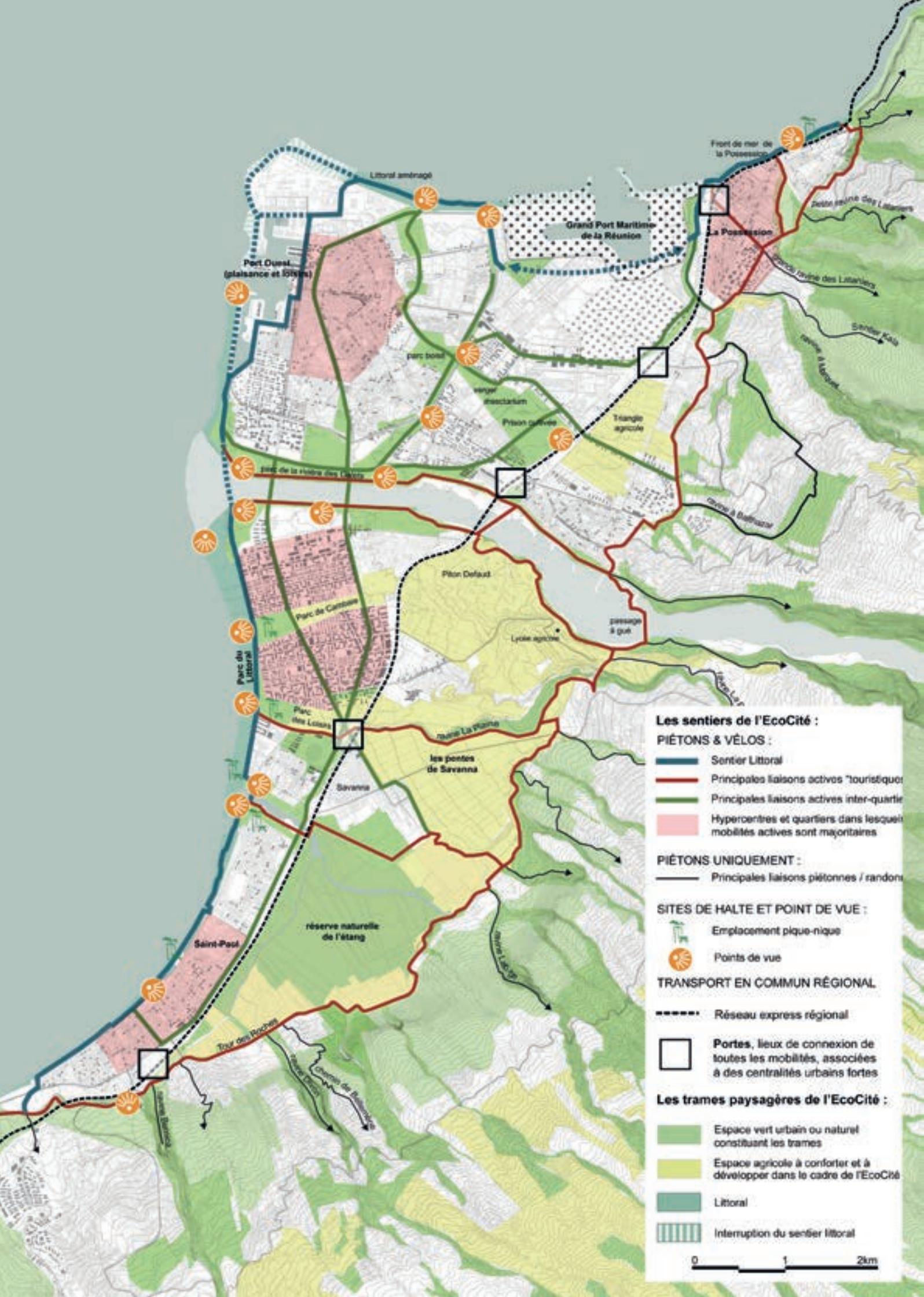
Franchissements au-dessus de la RN1 :

- II Propositions de franchissements de la RN1
- Voies nouvelles de liaisons Bas/ Hauts, sans passage par les échangeurs de la RN1

Autres franchissements et maillage :

- II Opportunité de faisabilité d'un franchissement à étudier
- Voies nouvelles





- Les sentiers de l'EcoCité :**
- PIÉTONS & VÉLOS :**
-  Sentier Littoral
 -  Principales liaisons actives "touristiques"
 -  Principales liaisons actives inter-quartier
 -  Hypercentres et quartiers dans lesquels mobilités actives sont majoritaires
- PIÉTONS UNIQUEMENT :**
-  Principales liaisons piétonnes / randonnées
- SITES DE HALTE ET POINT DE VUE :**
-  Emplacement pique-nique
 -  Points de vue
- TRANSPORT EN COMMUN RÉGIONAL**
-  Réseau express régional
 -  Portes, lieux de connexion de toutes les mobilités, associées à des centralités urbaines fortes
- Les trames paysagères de l'EcoCité :**
-  Espace vert urbain ou naturel constituant les trames
 -  Espace agricole à conforter et à développer dans le cadre de l'EcoCité
 -  Littoral
 -  Interruption du sentier littoral



Des liaisons douces nombreuses et confortables

Des quartiers centraux piétons et cyclables

La trame viaire doit évoluer pour laisser plus d'espace à ces modes (largeur des trottoirs, voies dédiées aux cycles...) tout en offrant un confort de parcours (ombrage).

Les «sentiers de l'ÉcoCité»

Plusieurs types de liaisons douces à créer ou renforcer :

- ❑ **Les liaisons inter-quartiers**, piétonnes et cyclables, qui suivent les grandes avenues du cœur d'agglomération et la trame verte des villes.
- ❑ **Des liaisons touristiques** qui se calquent sur les grandes continuités paysagères (ravines, littoral, étang, berges de la rivière des Galets) et se connectent avec les départs des sentiers de randonnée.
- ❑ **Le sentier du littoral** qui relie les trois centres-villes, à la fois liaison inter-quartiers et liaison touristique majeure.

Liaisons douces et transports en commun

Le développement des transports en commun d'agglomération et de proximité implique de faciliter leur accès à pied et à vélo. Les stations seront ainsi connectées aux sentiers et s'accompagneront, pour les plus importantes d'une offre en vélos en libre-service.

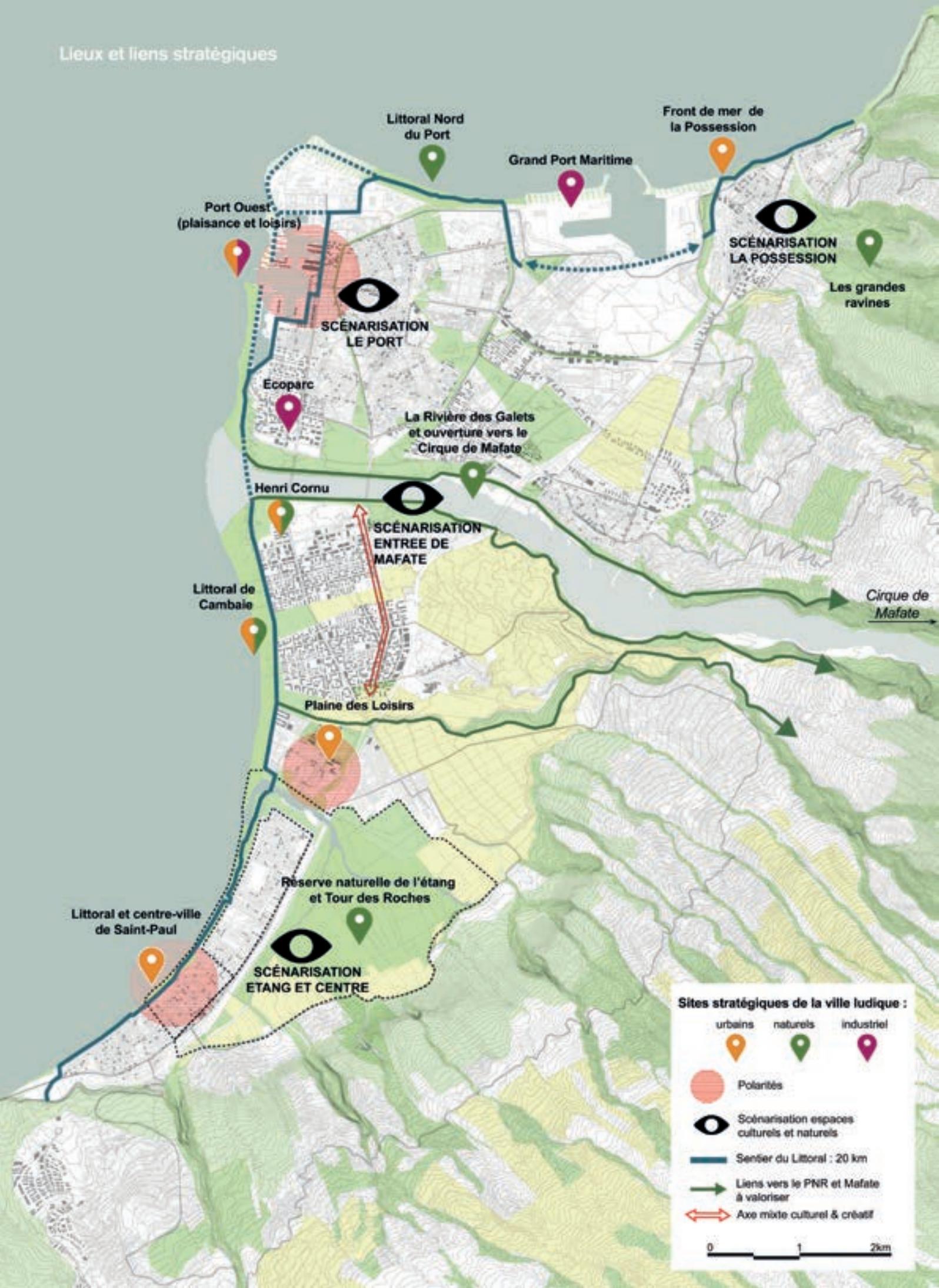


RUELLE PIETONNE
SAINT-PAUL

Plan d'actions stratégiques

- ❑ Créer de nouveaux **franchissements** (au-dessus de la RN1, Rivière des Galets, etc.), et compléter le maillage secondaire (axe mixte...)
- ❑ Approfondir les réflexions sur la **desserte du Grand Port**
- ❑ Intégrer la réorganisation du **réseau Car jaune** et accompagner la restructuration du **réseau Kar Ouest**
- ❑ Créer des **lignes structurantes de transports en commun en site propre** à partir des Itinéraires Privilégiés, connectées au réseau régional
- ❑ Développer le réseau de **pistes cyclables et liaisons douces**
- ❑ Évaluer les opportunités de **mutualisation de stationnement**

Lieux et liens stratégiques



Sites stratégiques de la ville ludique :

urbains naturels industriel



● Polarités

◉ Scénarisation espaces culturels et naturels

— Sentier du Littoral : 20 km

→ Liens vers le PNR et Mafate à valoriser

↔ Axe mixte culturel & créatif

0 1 2km

UNE VILLE LUDIQUE ET ATTRACTIVE

Culture, loisirs et sport sont des éléments essentiels du bien-être des habitants de l'ÉcoCité, à la fois au regard de l'importance du temps libre dans nos vies quotidiennes et de l'importance de ces pratiques à La Réunion.

Territoire à vivre et à découvrir, l'ÉcoCité fonde son attractivité sur la valorisation des identités culturelles et la scénarisation du patrimoine naturel, architectural et historique.

Elle s'affirme comme un **territoire de création et de diffusion artistique et culturelle** et promeut en même temps l'émergence d'une polarité sportive et ludique, s'appuyant sur l'existence de filières sportives d'excellence et l'engouement des Réunionnais pour les loisirs ludiques (plein air, sports nautiques, baignade...).

Ces nouvelles polarités ludiques sont génératrices d'emplois et contribuent à l'économie locale. Ainsi l'ÉcoCité prend progressivement sa place en matière d'attractivité et de zone de séjour entre Saint-Denis et la zone balnéaire de Saint-Gilles.

La qualité et la polyvalence des espaces publics, supports d'activités diversifiées, contribuent à la valorisation du cadre de vie. Le front de mer intercommunal et son sentier littoral apparaît comme l'un des fils rouges de la ville ludique et attractive.

L'ÉcoCité, un territoire à vivre et à découvrir

Les conditions de pratiques et d'usages

Les pratiques culturelles et sportives existent mais souvent l'offre pêche en terme de qualité (espaces vieillissants, manque d'équipement ou d'espaces ...).

Il s'agit de :

- ❑ Créer ou remettre à niveau des équipements ;
- ❑ aménager de lieux pour les pratiques libres...

Les trois villes présentent un patrimoine historique très différencié qui sert la richesse du territoire



ILLUSTRATION
D'UN ÉQUIPEMENT NAUTIQUE
SUR HENRI CORNU

Les dimensions économiques et sociales

Il faut permettre l'accès à ces pratiques à tous : à la fois aux personnes défavorisées, mais aussi à celles qui sont trop éloignées des sites.

La réponse à cet enjeu passera donc par l'aménagement de sites de pratique répartis sur le territoire de l'ÉcoCité, bien desservis et avec des tarifications adaptées.

L'enjeu économique est double :

- ❑ penser la faisabilité des projets et des équipements en coût global, pour un investissement et une gestion pérennes. Il faut réfléchir à des modes de financement plus innovants privé/public...
- ❑ amorcer une dynamique d'attractivité générant de la valeur ajoutée et donc des emplois.

L'enjeu identitaire, l'image et le rayonnement

Les offres, équipements, aménagements mis en œuvre devront valoriser l'identité locale, auprès des résidents et des touristes. Il s'agit d'installer et de marquer dans l'espace ces pratiques pour faire émerger une ville multi-culturelle moderne.

Principes d'actions et espaces stratégiques

4 grands principes :

- ❑ Être moderne, inventif et innovant,
- ❑ Veiller à l'accès pour tous,
- ❑ Assurer la visibilité des pratiques ;
- ❑ Être responsable dans les développements envisagés.

3 types d'espaces

- ❑ Des pôles qui concentrent des lieux de pratiques ;
- ❑ Des liens et des continuités pour la déambulation et la promenade, animés et vivants ;
- ❑ Des espaces diffus de pratiques plus ou moins libres dans l'espace public...

Des richesses patrimoniales, identitaires et culturelles existantes à scénariser

Une richesse patrimoniale à scénariser



Le territoire dispose d'équipements et de lieux naturels ou emblématiques porteurs d'un grand potentiel touristique. **Scénariser ces richesses patrimoniales, identitaires, culturelles existantes**, mettre les lieux en synergie sont des priorités.

- ❑ **Saint-Paul**, Ville d'Art et d'Histoire (VAH) possède un important patrimoine historique.
- ❑ **Dans le cœur d'agglomération**, le littoral est très fréquenté en week-end, bien que n'étant pas baignable et disposant de peu d'activités.
- ❑ **L'Etang Saint-Paul**. Très prisés pour le pique-nique, les randonnées, cette réserve naturelle nationale, possède un patrimoine naturel et historique. Poumon vert pour les futurs habitants, cet espace sensible mérite toutes les attentions.
- ❑ **La ville du Port** se distingue par un patrimoine urbain intimement lié à son histoire industrialo-portuaire (docks, grands hangars sucriers, maisons des ingénieurs...). Le paysage portuaire du Port Est gagnerait à être valorisé.
- ❑ **La Possession** abrite un patrimoine culturel épars : religieux, industriel (chemin de fer, pont de la Grande Chaloupe, pylône de l'usine de la rivière des Galets), paysager et végétal (ravine des Lataniers), Lazaret de la Grande Chaloupe (classé Monument historique).

Le territoire possède beaucoup d'atouts souvent peu mis en valeur. L'ÉcoCité offre l'opportunité de les scénariser ces lieux. Il faut les recenser et leur donner une visibilité forte :

- ❑ Signaler, informer ;
- ❑ Aménager des parcours thématiques, scénarisation de liens et lieux stratégiques (portes du PNR, accès à Mafate, étang et tour des Roches, littoral, Port Ouest etc.)
- ❑ Organiser des visites guidées, formations, ateliers pédagogiques, débats...
- ❑ Organiser des actions de promotion par la création d'évènements...

L'ÉcoCité comme territoire de création et de diffusion artistique et culturelle

Les lieux de création et d'enseignement artistique

- ❑ Créer des équipements : pôle image et cinéma, studios professionnels de musique ;
- ❑ Remettre à niveau des équipements vieillissants ;

- ❑ Développer des techniques de médiation artistique innovantes ;
- ❑ Clarifier le mode de gouvernance pour coordonner les diverses structures et offres.

Les lieux de diffusion artistiques et de vie nocturne

- ❑ Soutenir et optimiser les filières existantes, tout en développant de nouvelles tendances (arts de la rue, arts numériques...) ;
- ❑ Aménager des espaces publics polyvalents, supports de spectacles et de manifestations festives ;
- ❑ Créer une offre d'événementiel structurante et des espaces associés ;
- ❑ Faire évoluer les modèles économiques pour assurer l'entretien et le renouvellement des équipements.

Le territoire dispose d'équipements et de lieux naturels ou emblématiques porteurs d'un grand potentiel touristique.

Une polarité sportive et ludique, adaptée à des pratiques diversifiées

Des équipements multifonctionnels modernes publics et privés

Les équipements (sports de haut niveau, baignade, loisirs...) respecteront les équilibres territoriaux, en s'insérant à l'existant ou en créant de nouvelles polarités.

Le soutien aux filières sportives d'excellence et loisirs sportifs

Un équipement communautaire d'entraînement et de compétition (espace sportifs omnisports en intérieur et hébergements pour sportifs) pourrait voir le jour sur la Plaine des loisirs.

Un bassin de baignade

Des opportunités d'implantation existent sur :

- ❑ La Possession : petit bassin de baignade à flanc de rochers sur le front de mer ;
- ❑ Port Ouest : piscine flottante dans l'une des darses du port ;
- ❑ Cambaie : équipement aqualudique et création d'une base aquatique (surf park, etc.) au nord du secteur Cornu.



DES SALLES SPÉCIALISÉES POUR LES ACTIVITÉS SPORTIVES

Vivre dehors et profiter du cadre de vie

Les espaces de plein air sont au cœur de la pratique sportive et des loisirs et constituent une composante essentielle du cadre de vie. Modulable, créatif, festif, attractif, l'espace public se décline à :

À l'échelle du quartier

- ❑ petits espaces ombragés en bordure de rue ;
- ❑ square ou placette ombragés (jeux, pétanque...) ;
- ❑ aires de jeux ;
- ❑ jardins partagés ;
- ❑ parvis ;
- ❑ espaces d'équipements sportifs.

À l'échelle de la ville

- ❑ places ou parvis de grands équipements (mairie, théâtre...) adaptés pour l'événementiel ;
- ❑ jardins thématiques ;
- ❑ cimetières (joyaux paysagers dans la ville).

À l'échelle du territoire

- l'étang de Saint-Paul ;
- ❑ le littoral ;
 - ❑ les parcs et trames vertes ;
 - ❑ les ravines.

Les sentiers de l'ÉcoCité mettent en relation ces différents espaces de nature.



Le front de mer et son sentier littoral, fil rouge de la ville ludique et attractive

Projet emblématique et fondateur de la valorisation du front de mer de l'ÉcoCité, le sentier littoral est un équipement à vocation sociale, ludique et économique. Il s'adresse à la fois aux résidents, aux excursionnistes et aux touristes.

Il connectera les trois centres urbains et participera à la mise en scène du rapport ville/océan, enjeu fort pour l'attractivité des trois communes.

Ses principes d'aménagement concilient le respect de la dynamique littorale et la reconquête du front de mer par les Réunionnais.

Projet emblématique et fondateur de la valorisation du front de mer de l'ÉcoCité, le sentier littoral est un équipement à vocation sociale, ludique et économique.



Plan d'actions stratégiques

- ❑ Scénariser le **patrimoine** culturel, identitaire et naturel (art et histoire, patrimoine industriel, entrée de Mafate / PNN, Rivière des Galets ...).

- ❑ Accompagner le **nouveau rayonnement touristique** induit (hébergements, services).
- ❑ Créer de **nouveaux équipements** communautaires (soutien aux filières sportives d'excellence, espaces de création artistique pour les professionnels, sites de pratiques de sports et loisirs aquatiques).

- ❑ Organiser la **gestion des équipements** sportifs et culturels.
- ❑ Créer des **espaces de plein air**, favorisant les loisirs sportifs, la détente (pique-nique).
- ❑ Aménager le **front de mer de l'ÉcoCité** (sentier du littoral).
- ❑ Créer des espaces de sortie nocturne.

Le sentier littoral, fil rouge de la ville ludique et attractive

- 1 Mise en valeur de la promenade de la grande ravine des Lataniers jusqu'au littoral.
- 2 Aménagement du littoral possessionnais, franchissement de la RN1, bassin de baignade et esplanade publique.
- 3 Aménagement de la ravine à Marquet et de son embouchure.
- 4 Une valorisation du paysage industriel du Grand Port à approfondir de façon partenariale (cheminement longeant le port? belvédères?).
- 5 Un lien à tisser entre la ville du Port et son littoral nord aménagé.
- 6 Interruption du sentier du Littoral en raison des périmètres de sécurité des stocks d'hydrocarbures. La trame verte urbaine prend le relais.
- 7 Ouverture du centre-ville du Port sur l'océan, avec l'aménagement du Port Ouest en port de plaisance, ainsi que les opérations Ville est Port et Kartié Mairie.
- 8 Valorisation du site de l'écoparc et pédagogie autour de la démarche d'économie circulaire.
- 9 Embouchure de la rivière des Galets: enjeu de repositionnement du site dans le territoire en valorisant son paysage et le point de vue vers l'échancre de Mafate par des interven-



- 10 Détournement de l'usage des épis comme belvédères tournés vers Mafate.
- 11 Aménagement d'un chemin des rives continu parmi l'agriculture, les boisements, prairies sèches et le Piton Defaud formant belvédère.
- 12 Préservation du cordon dunaire tout en ménageant

- des liaisons douces continues en retrait de la dune et des belvédères ponctuels.
- 13 Parc de Cambaie: un espace vert associant agriculture urbaine et espaces d'agrément.
- 14 Parc de la plaine des Loisirs: un parc urbain associant agriculture urbaine à des espaces de loisirs intégrant notamment des équipements sportifs.
- 15 Possibilité d'un parcours pédestre du littoral à l'étang par la digue à étudier, dans le respect de la fragilité écologique de l'étang.

- 16 Le littoral boisé de Saint-Paul: un sentier littoral continu et ombragé respectueux des dynamiques littorales. Les aménagements pour contrer l'érosion littorale doivent évoluer.
- 17 Poursuite des aménagements du front de mer de Saint-Paul.
- 18 Mise en valeur de la grotte des premiers Français et du cimetière marin comme site patrimonial d'envergure signifiant la porte d'entrée sud de Saint-Paul.

UNE VILLE JARDIN

La ville jardin est à la fois une réponse naturelle aux modes de vie réunionnais et une nécessité climatique au regard des fortes chaleurs et de l'aridité de la plaine côtière.

La valorisation des richesses naturelles du territoire (littoral, rivière des Galets, ravines) guide l'urbanisation de l'ÉcoCité, dans l'esprit d'une relation d'enrichissement mutuel entre ville et nature. **Le végétal s'immisce dans tous les espaces urbains** (balcons, jardins, squares, places, liaisons douces...), au service du confort de l'habitat et de la qualité de vie des espaces urbains. A l'interface entre espaces publics et privés ou entre espaces naturels et espaces urbains, les lisières sont à soigner tout particulièrement.

Le végétal tient également un rôle central dans **l'émergence d'une ville bioclimatique tropicale** (qualité de l'air, climatisation naturelle, écran au bruit, infiltration des eaux...). Cette nouvelle représentation appelle l'invention d'une forme de conception et de gestion raisonnée des espaces de nature.

L'ÉcoCité propose en outre l'extension d'une **agriculture urbaine respectueuse des ressources du territoire**, basée sur la diversification et sur une relation directe entre producteurs et consommateurs.



AIRE DE PIQUE-NIQUE,
À CÔTÉ DE L'ÉTANG
DE SAINT-PAUL

La place du végétal à toutes les échelles de la ville tropicale

La ville jardin est à la fois une réponse naturelle aux modes de vie réunionnais et une nécessité climatique au regard des fortes chaleurs et de l'aridité de la plaine côtière.

Le projet propose une **démarche d'agroforesterie urbaine, visant à replacer le végétal au cœur de la cité.**

Cette approche permet :

- ❑ une valorisation des savoir-faire anciens,
- ❑ une réhabilitation la place du végétal dans la culture réunionnaise
- ❑ s'inscrit dans une démarche de valorisation et de protection des sols et des milieux.

Le jardin à l'échelle de la ville : les parcs

- ❑ Les parcs paysagers (Cambaie, trame verte du Port...)
- ❑ Les parcs agricoles (Cambaie, Triangle Agricole)

Le jardin à l'échelle du quartier : square, place publique...

Ils répondent à l'échelle du quartier, où se tissent les liens sociaux et de nombreuses activités de proximité.

Le jardin à l'échelle familiale et de l'îlot

- ❑ Les jardins familiaux
- ❑ Les jardins privés
- ❑ Les plantations sur terrasses et balcons

Les liens : liaisons douces, rues...

La trame de liaisons douces et la trame viaire sont accompagnées d'une végétation généreuse.



Les remparts de la route du Littoral

Front de mer de la Possession

Les pentes de la ravine à Malheur

Grand Port Est (industriel)

Port Ouest (plaisance et loisirs)

La Possession

Grande ravine des Latoneurs

Le Port

parc boisé

verger insectarium

Prison cultivée

Triangle agricole

parc de la rivière des Galets

Embouchure de la rivière des Galets

Piton Defaud

L'entrée du Cirque de Mafate

Parc de Gambelle

Lycée agricole

Cultures de la Plaine de Saint-Paul

Embouchure de l'étang

les pentes de Savanna

Baie de Saint-Paul

Etang de Saint-Paul

Tour des Roches

Les trames paysagères de l'EcoCité :

- Espace vert urbain ou naturel constituant les trames
- Espace agricole à conforter et à développer dans le cadre de l'EcoCité
- Littoral
- Interruption du sentier littoral

Les sites remarquables :

- Mi-pentes
- Plaine
- Littoral
- Relief remarquable
- Paysage industriel et portuaire remarquable
- Paysage urbain patrimonial

Les sentiers de l'EcoCité, liens entre les grandes entités paysagères :

- Sentiers existants, balisés
- Sentiers existants ou sentes agricoles à baliser / à aménager
- Sentiers à créer et baliser

0 1 2km

Les remparts de l'étang

Grotte des premiers Français

Ravine Bernica

Les pentes de Plateau Caillou

Chemin de Savanna

Ravine Elron

ravine La Plaine

ravine La Plaine

ravine à Bazouze

ravine à Marquet

Parc du Littoral

Parc des Loisirs

Savanna

Saint-Paul

Les remparts de l'étang

Grotte des premiers Français

Ravine Bernica

Les pentes de Plateau Caillou

Chemin de Savanna

Ravine Elron

ravine La Plaine

ravine La Plaine

ravine à Bazouze

ravine à Marquet

Parc du Littoral

Parc des Loisirs

Savanna

Saint-Paul

Une géographie forte à révéler

La valorisation des richesses naturelles du territoire permettra l'enrichissement mutuel entre ville et nature. L'ÉcoCité entend poursuivre et amplifier :

- ❑ Une ville qui assure une continuité écologique et paysagère et met en valeur les essences locales remarquables.
- ❑ Une nature qui rend à la ville de nombreux services éco-systémiques (qualité de l'air, climatisation naturelle, écran au bruit, infiltration des eaux, agriculture urbaine...) et offre des respirations paysagères.

La géographie et les grandes rivières et ravines mettent l'ÉcoCité en lien direct avec le cœur de l'île.

L'organisation de l'urbanisation dans le paysage se base sur cinq actions stratégiques (cf. carte page suivante) :

- 1 **Replacer la rivière des Galets au cœur de l'ÉcoCité** en développant à la fois des quartiers résidentiels profitant des paysages de savanes des berges de la rivière et des lieux de loisirs à destination de

l'ensemble des habitants de l'ÉcoCité, dans le respect des contraintes de risques.

- 2 **Donner accès au littoral et le valoriser** dans toutes ses dimensions (écologique, touristique, d'agrément...). La réalisation du sentier littoral entre le centre-ville de Saint-Paul et la rivière des Galets ainsi que l'ouverture du port ouest aux habitants sont les premières actions pour replacer le littoral au cœur des usages.
- 3 **Fabriquer des continuités de parcours paysagers entre la Possession, le Port, du littoral à la rivière des Galets.**
- 4 **Préserver le caractère exceptionnel de l'Étang Saint-Paul et du Tour des Roches.**
- 5 **Développer le projet urbain de Cambaie-Savanna autour de deux grands parcs, à la fois agricoles et urbains** reliant les piémonts au littoral à la façon des ravines.
- 6 **Conforter le système de parcs des pentes de La Possession.**

L'urbanisme végétal pour une ville bio-climatique tropicale

La création d'une structure végétale généreuse dans la ville joue un rôle dans l'écologie du territoire, mais également dans les circulations d'eau et dans le microclimat urbain.

Le sol est avec l'eau, une des deux ressources naturelles nécessaires au développement du végétal.

La création de sols fertiles, dans un cycle vertueux de recyclage de matériaux de différentes filières permettra de créer des conditions de sol favorables à la rétention des eaux et au développement du végétal pour la ville jardin de l'ÉcoCité.



LISIÈRES DES BERGES DE LA RIVIÈRE DES GALETS. LE PORT

Les lisières, des espaces de couture et d'articulation à soigner

Les lisières à l'échelle du kartaï : l'interface public-privé

Le jardin créole déborde parfois sur la rue

Ces lieux où se jouent une partie de la vie sociale de la cité sont à favoriser. Les lisières peuvent par extension se décliner sur l'espace public, le long de rez-de-chaussées commerciaux ou d'activités, en libérant des espaces de transition appropriables et entretenues sous certaines conditions par les usagers.

Les lisières, lieux de continuités de la trame végétale

Formées d'arbustes, d'arbres ou de palmiers, les bandes végétales des parcours paysagers constituent le support de pratiques de liaisons douces, de lieux de qualité bioclimatique (ombrage, fraîcheur...), mais également de continuités pour la faune et la flore.

Les lisières, lieux de changement de paysage

A l'échelle du territoire, la lisière agro-urbaine ou agronaturelle est un lieu d'enjeux en termes de biodiversité (les zones d'interface sont des réservoirs de biodiversité) et de perméabilité entre différents paysages (favoriser les flux entre deux espaces).

Dans l'ÉcoCité, la composition urbaine devra initier une nouvelle forme de relation entre l'agriculture et la ville, soulignée par une trame de chemins et de haies.



À toutes les échelles

L'agriculture périurbaine doit puiser dans ses savoir-faire traditionnels pour construire une nouvelle forme d'agriculture et réconcilier les associations végétales de l'agroforesterie. Elle peut aussi développer des « circuits courts », des « paniers » vendus par les AMAP, de petits marchés et ventes directes.

Inventer une forme de conception et de gestion raisonnée et durable des espaces de nature

La **gestion écologique** nécessite un savoir-faire par des professionnels, une évolution des formations de jardinier et une restructuration probable des services de gestion des villes.

La **gestion raisonnée et différenciée** permet à des professionnels formés de développer des techniques de gestion respectueuses du milieu.

La **conception différenciée** consiste à impliquer dès l'origine du projet les différents acteurs de l'espace (concepteurs, techniciens et gestionnaires).

La **mise en attente** d'espaces de proximité en vue d'une concertation auprès des habitants (lieux de pré-verdissement et réservoirs de biodiversité pouvant évoluer en fonction de l'appropriation par les habitants).

La **trame végétale existante des villes de l'EcoCité est un patrimoine précieux, qui caractérise la ville jardin**. Ce potentiel est à identifier, recenser et à accompagner dans une gestion structurée permettant le suivi et le renouvellement.

AMAP: Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne.

Un dialogue ville-agriculture à instaurer

L'EcoCité doit prendre en compte l'ensemble de l'écosystème productif nécessaire à l'agriculture pour lui assurer une véritable place pérenne.

À l'échelle du grand territoire

Le projet vise à la préservation et à la valorisation du foncier à vocation agricole pour développer les emplois de la filière tout en limitant l'étalement urbain et en préservant la ressource sol. Il est essentiel de garantir aux exploitants agricoles et propriétaires fonciers, une limite claire et pérenne de non constructibilité.

À l'échelle du cœur d'agglomération

Le développement d'une agriculture urbaine peut s'articuler autour de :

- ❑ D'espaces agricoles au sein de la ville ;
- ❑ De parcs urbains ouverts au public et tournés vers une agriculture diversifiée ou destinée à la consommation locale.

Deux sites pilotes : le triangle agricole au Port et les nouveaux parcs de la plaine Cambaie.

À l'échelle du quartier et des îlots

Les terrasses et toitures peuvent évoluer vers des cultures urbaines à destination d'exploitants ou de particuliers. Et pourquoi ne pas imaginer des immeubles agricoles ?

Plan d'actions stratégiques

- ❑ Créer un périmètre de **protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels** périurbains.

- ❑ Développer l'**agriculture péri-urbaine** (programmes pilotes sur le Triangle Agricole, parcs de Cambaie).

- ❑ **Sensibiliser et former** sur la place de la nature en ville (les jardiniers de la ville durable).

- ❑ Initier le **parc littoral de Cambaie** en modèle de paysagisme écolo-

gique (préservation du cordon dunaire, pré-verdissement de la forêt littorale...).

- ❑ Concevoir la trame des **parcs de Cambaie et de la rivière des Galets**, initier leur pré-verdissement et celui des espaces verts.

UNE VILLE RÉSILIENTE ET ÉCONOME

L'émergence d'une ville résiliente¹ et économe est guidée par trois marqueurs d'une ambition responsable et raisonnée :

❑ **Anticiper les mutations de la société**

L'ÉcoCité intègre les meilleures pratiques disponibles aujourd'hui, mais se construit aussi de manière flexible et évolutive. Elle favorise l'innovation dynamique et progressiste.

❑ **Être performant mais pas gourmand**

La performance des activités et des services urbains est un levier de compétitivité différenciant et une condition essentielle pour maintenir notre qualité de vie et notre vivre ensemble.

❑ **Savoir vivre avec le risque**

Les choix d'aménagement accompagnent une exposition maîtrisée aux risques naturels ou liés aux activités humaines.

Les volumes (qui augmenteront avec la connexion des nouveaux habitants) seront utilisés pour l'irrigation des espaces verts et de l'agriculture.

Pour minimiser la demande en eau, on optera pour des essences sobres et des systèmes de micro-irrigation.

Ainsi, une optimisation des infrastructures et une utilisation en cascade de la ressource est un gage de sobriété pour le territoire tout en permettant l'avènement d'une ville jardin : 100% des eaux usées seront re-circulées pour l'irrigation après traitement.

Une gestion des eaux pluviales à trois échelles

A l'échelle territoriale, la trame urbaine suit les profils d'écoulement naturels majeurs (ravines) du territoire pour la rendre hydrauliquement transparente.

Les espaces publics intégreront la phytoremédiation ; système d'épuration des eaux usées grâce à des plantes vasculaires, des algues ou des champignons.

A l'échelle de l'ilot, des systèmes de stockage (fermés pour éviter le risque moustiques) au droit des bâtiments et une faible imperméabilisation des sols maximiseront la capacité de gestion locale de l'impluvium (système de captage et de stockage des eaux pluviales).

Une gestion vertueuse des cycles de l'eau

Une gestion intégrée de la ressource en eau

L'approvisionnement en eau est une question majeure pour l'ÉcoCité.

Le territoire est marqué par un déficit hydrique net et des précipitations brèves mais violentes. Les activités humaines exercent une forte pression sur la ressource. Les réseaux présentent des pertes parfois supérieures à 50% et l'eau potable est utilisée pour tous les usages sans discrimination.

Afin d'équilibrer le cycle de l'eau, l'ÉcoCité devra **adopter une gestion intégrée de la ressource en eau** en rassemblant :

- ❑ l'ensemble des ressources en eau renouvelables (nappe, précipitation, écoulements venus des Hauts, mais aussi effluents traités recirculés) ;
- ❑ l'ensemble des usages (agriculture, consommation domestique, commerciale et industrielle, arrosage, loisirs...).

Des efforts particuliers seront fournis pour augmenter la performance des réseaux d'eau afin de réduire les pertes observées aujourd'hui (>40%). **La première réserve en eau de l'ÉcoCité est à ce jour la récupération des eaux perdues.**

Une ambition de 100 % recirculation des eaux usées traitées

La réutilisation des eaux traitées par les stations d'épuration du Port et de Cambaie est une ressource alternative majeure.



Un territoire d'économie circulaire

Les ressources de l'EcoCité sont limitées : pas d'énergies fossiles, pas assez de matériaux de construction, pas suffisamment d'espace pour se permettre de sacrifier des terrains à l'enfouissement des déchets...

L'économie circulaire est donc une absolue nécessité qui :

- garantira un équilibre des flux d'énergie et de matières,
- dynamisera de nouveaux secteurs industriels, générateurs d'emplois et de profits à l'échelle de l'île voire de la région.

Elle consiste à assurer la transition d'un écosystème urbain de type « Extraction > Production > Consommation > Déchets » vers un modèle « optimisation – recirculation », où les déchets des uns deviennent les ressources des autres.

Un programme pilote d'écologie industrielle sur les ZAE

Le territoire de l'EcoCité regroupe la majorité des zones d'activités de l'île avec une concentration particulièrement forte autour de l'infrastructure portuaire et, plus généralement, sur la commune du Port.

Un programme pilote sera prochainement mis en place, qui commencera par établir le diagnostic des opportunités de synergie, puis proposera des modèles économiques et une gouvernance adaptés. Plusieurs aspects devront être investigués en priorité :

- valorisation de la chaleur résiduelle de la centrale de production électrique EDF,
- mutualisation de la gestion des déchets d'emballages,
- réseaux d'eau industrielle,
- réseaux de froid industriel,
- valorisation des conteneurs,
- mutualisation des services,
- optimisation du fonctionnement logistique général, etc.

Le principe de l'écologie industrielle sera progressivement étendu à l'ensemble du territoire de l'EcoCité, car plusieurs secteurs d'activités (notamment la construction) se prêtent à la valorisation de matières premières secondaires.

L'EcoCité sera le premier territoire au monde qui générera ses propres terres fertiles à partir de ses déchets verts et minéraux.

La montée en puissance d'une filière d'industries de la valorisation sur l'Écoparc du Port

Pôle exemplaire de valorisation et de traitement des déchets sur le TCO, l'Écoparc sur la commune du Port allie valorisation matière, valorisation organique, minérale et énergétique.

Il entend aussi devenir exemplaire en matière d'économie sociale et solidaire en participant à l'insertion des personnes en recherche d'emploi.

Haut lieu de développement économique, il est susceptible d'attirer des start-up, TPE et PME innovantes, porteuses de nouveaux concepts et compétences.

La haute qualité de l'aménagement de l'espace public en fait un endroit attractif et dynamique.

L'EcoCité adopte un parti-pris innovant : Elle met en valeur les centres de tri, de transformation, de traitement et de recyclage ; organes vitaux de l'agglomération.

La scénarisation du métabolisme du territoire

Depuis le milieu du XIXe siècle on évacue au plus vite les effluents de l'activité humaine en les enfouissant ou en les rejetant dans les zones périphériques. Cette stratégie a cependant trouvé ses limites car elle a participé à dégrader massivement l'air, les sols et les cours d'eau alentours et a donné l'illusion de la possible « disparition » de nos rejets.

L'EcoCité adopte un parti-pris innovant. Elle met en valeur les centres de tri, de transformation, de traitement et de recyclage ; organes vitaux de l'agglomération.

L'implantation d'une filière de production de terres fertiles.

L'EcoCité sera le premier territoire au monde qui générera ses propres terres fertiles à partir de ses déchets verts et minéraux.

L'objectif est de produire une fertilité pérenne des sols reconstitués en valorisant les ressources naturelles locales et issues des activités humaines

L'implantation d'une filière de production de terres fertiles

L'EcoCité sera le premier territoire au monde qui générera ses propres terres fertiles à partir de ses déchets verts et minéraux.

La volonté partagée d'une ville jardin pour l'EcoCité est indissociable d'un projet de gestion en boucle courte des trois ressources que sont la terre, la matière organique et l'eau.

L'EcoCité porte ainsi la création d'une filière dédiée à la production des sols fertiles pour réaliser les solutions techniques optimisées tant sur la mobilisation des ressources que sur leur fonctionnement hydrique, en réemploi de terres, matières organiques, produits de carrières et déchets verts.

Pour éviter que la réalisation de l'EcoCité ne dépende paradoxalement de la destruction de terres agricoles décapées, l'EcoCité s'appuie ainsi sur la valorisation de la filière de tri et réemploi des terres excédentaires habituellement mises en décharge de classe 3.

Elle pourrait être complétée par les boues de lavage de carrière, et par celles des scories de houille issues de la production électrique par les centrales thermiques charbon / bagasse, ainsi que toutes les opportunités de mobilisation de terres végétales excédentaires sur un large périmètre du TCO.

L'objectif est de produire une fertilité pérenne des sols reconstitués en valorisant les ressources naturelles locales et issues des activités humaines.

Un schéma de maîtrise de l'énergie pour l'ÉcoCité

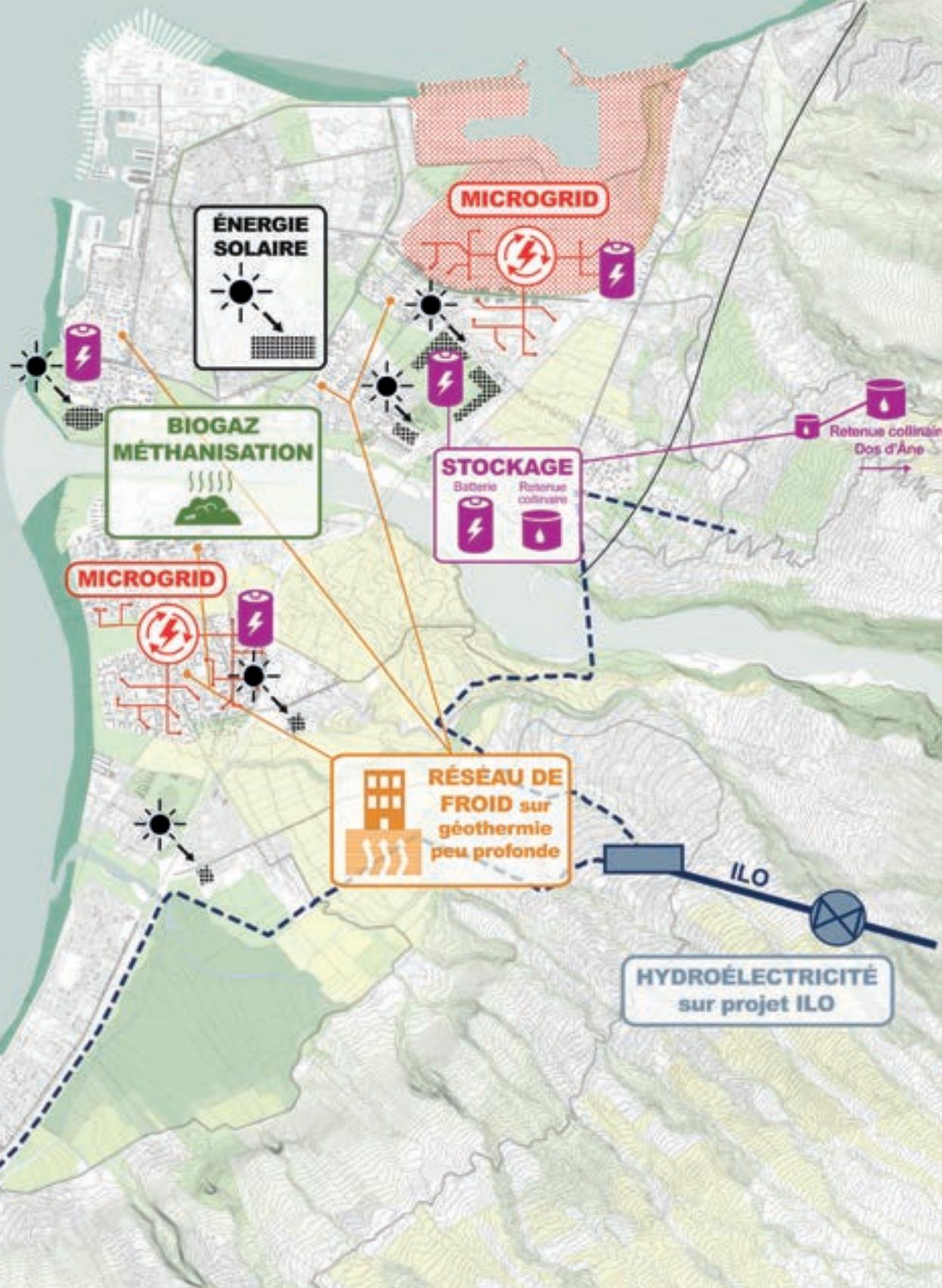


ÉNERGIE THERMIQUE DES MERS

Production d'électricité à partir de la différence de température entre l'eau profonde et l'eau de surface

COURANTS MARINS

SEAVENTURI



Un territoire à énergie positive

Maîtrise de l'énergie et production renouvelable

Certains bâtiments peuvent se passer de climatisation et d'autres (hôpitaux, centres commerciaux...) faire appel à des solutions de refroidissement collectif.

Le territoire doit diversifier ses ressources et établir des priorités entre: photovoltaïque, énergies marines, hydroélectriques, bioénergies...

Incubation de prototypes d'énergies nouvelles

- ❑ L'ETM (Énergie Thermique des mers)
- ❑ Le projet Seaventuri
- ❑ Hydroélectricité

Déploiement de smart grids

Un réseau « intelligent » sera mis en œuvre sur un territoire pilote et étendu progressivement sur l'ensemble du territoire. Il sera constitué de 4 volets:

- ❑ production décentralisée: bâtiments à énergie positive, fermes solaires sur toitures de centres commerciaux et parkings, production électrique à partir de biogaz.
- ❑ maîtrise de la consommation: regroupement d'activités au profil de consommation complémentaires (école – restaurant; bureau – résidentiel; cinéma – piscine...) et généralisation d'outils de contrôle de la consommation (compteurs intelligents, appareils programmables...)
- ❑ stockage: véhicules électriques, pompage intelligent, stockages collinaires...
- ❑ architecture réseau et pilotage: conception adaptée et appareils de contrôle avancés.

Architecture et urbanisme bioclimatique tropical

Plusieurs enjeux sont identifiés:

- ❑ atténuation du phénomène d'îlot de chaleur urbain (ICU), notamment par la végétalisation des espaces publics;
- ❑ confort thermique des espaces extérieurs, notamment en fabriquant un environnement jardiné;

SMART GRID: réseau de distribution d'électricité "intelligent" utilisant des technologies informatiques pour optimiser la production, la distribution, la consommation et le stockage.

- ❑ confort urbain intégrant la notion d'éclairage naturel et d'acoustique;
- ❑ confort hygrothermique à l'intérieur des bâtiments sans climatisation;
- ❑ maîtrise de l'ensemble des consommations énergétiques.

Les nouveaux bâtiments respecteront les principes d'une architecture bioclimatique réunionnaise.

Vers un territoire « zéro déchets »

Économie de la fonctionnalité et de l'usage

L'ÉcoCité s'appuiera sur la mise en place d'un schéma directeur « Haute Qualité de Gestion des Déchets » (HQGD) visant à:

- ❑ Rendre la gestion des déchets plus simple, économique et confortable;
- ❑ Favoriser le tri sélectif et la réduction à la source;
- ❑ Anticiper une réglementation de plus en plus contraignante et des taxations nouvelles;

- ❑ Accompagner et sensibiliser les usagers;
- ❑ Offrir des équipements et des lieux sélectifs, mieux adaptés à la multiplicité des fractions déchets;
- ❑ Favoriser l'intégration esthétique des lieux « réservés ».

Le domaine des déchets contribuera à la création d'une réelle économie circulaire sur l'EcoCité. En effet, l'EcoCité à terme va générer des milliers de tonnes de déchets par an, dont certaines fractions recyclables, voire réemployables.

L'objectif est d'atteindre l'excellence pour la gestion des déchets à l'échelle d'un territoire de 5 000 hectares, en associant performance environnementale, intégration urbaine et paysagère, organisation optimisée et optimisation des coûts.

L'ÉcoCité s'appuiera sur la mise en place d'un schéma directeur « Haute Qualité de Gestion des Déchets »



L'ÉCO-PARC, LE PORT



EXEMPLE D'UNE FILIÈRE DE VALORISATION DES PNEUMATIQUES USAGERS

Les risques sur le territoire de l'EcoCité



Un territoire aux risques managés

La démarche de projet de l'ÉcoCité :

- ❑ se base sur une connaissance approfondie de l'ensemble des facteurs de risques (naturels et humains);
- ❑ adapte les aménagements pour éviter ou réduire l'exposition au risque;
- ❑ intègre l'impact des développements sur les facteurs de risque (imperméabilisation des sols...)

Quatre principaux types de risques :

- ❑ risque de submersion marine lors des épisodes cycloniques, aggravé par l'érosion du cordon dunaire;
- ❑ risque d'inondation, lié à la rivière des Galets et aux ravines, impactant en particulier l'urbanisation le long de la rivière des galets ainsi que la plaine de Cambaie, la plaine de loisirs et Savanna;
- ❑ risque technologique, localisé dans la commune du Port;
- ❑ risques liés aux cyclones, intégrés aux PPRI des communes.

Le risque de submersion marine

Il est principalement lié aux houles cycloniques. La prise en considération d'une bande d'inconstructibilité de 150 m de large entre le littoral et le projet de la plaine de Cambaie rend ce risque non impactant pour la future urbanisation.

Un enjeu pour l'ÉcoCité demeure la préservation du cordon dunaire de Saint-Paul, qui limite ces risques.

Les risques liés aux ravines

La rivière des Galets. Un risque de rupture des digues est identifié; l'enjeu pour l'ÉcoCité est donc d'adapter les aménagements.

La ravine La Plaine et la ravine du Piton Defaud sont particulièrement impactantes pour le développement de l'ÉcoCité et plus particulièrement pour les quartiers de Savanna et Plaine des Loisirs ainsi que l'urbanisation future de la plaine de Cambaie.

Les risques technologiques au Port

5 des 6 établissements SEVESO de l'ÉcoCité se trouvent sur la commune du Port.

L'enjeu pour l'ÉcoCité est ici d'accompagner l'insertion des activités à risque sur le territoire et de développer des solutions innovantes de dépollution.

Le risque requins

C'est un phénomène particulièrement sérieux avec une recrudescence des attaques depuis plusieurs années. Face à ce risque, l'accès à l'océan est strictement réglementé. Cependant, considérant l'engouement pour les sports et loisirs aquatiques, l'aménagement de lieux de baignade sécurisés est un enjeu fort pour l'ÉcoCité.

Plan d'actions stratégiques

- ❑ Déployer le **projet REUSE** et approfondir les réflexions sur les **nouvelles ressources en eau** (prospection nappe de Cambaie...)

- ❑ Augmenter la **production d'énergies renouvelables** (potentiel hydro-électrique sur le transfert ILO, méthanisation, énergies marines, champs solaires sur anciennes décharges...)

- ❑ Déployer une **smartgrid** (candidature H2020, identification de porteurs de solutions...)

- ❑ Mise en œuvre d'un projet d'aménagement des **ravines La Plaine et Piton Defaud**

- ❑ Concevoir et construire une plateforme de création de **terres fertiles**

- ❑ Développer l'**écologie industrielle** sur les ZAE du Port (étude TCO sur les synergies potentielles)

- ❑ Engager une démarche de **sensibilisation des usagers** à l'environnement et au développement durable

POUR CONCLURE

L'accompagnement au changement

Une mutation extrêmement rapide de la société réunionnaise

Michel Watin étudie le télescopage de la société réunionnaise entre « tradition » et « modernité ». Il note la rapidité spectaculaire de l'équipement des entreprises, des administrations et des foyers en nouvelles technologies et également l'installation d'une société de consommation avec la mutation de l'appareil commercial et des services, la poussée de l'individualisation, etc. Mais il montre comment, aujourd'hui, les deux modes de communication sociale, celui de la tradition créole où le lien social est géré par l'interconnaissance et celui de la modernité marqué par l'anonymat s'imbriquent et se métissent.

Cette mutation s'est opérée sur un fonds d'augmentation de la pauvreté et d'explosion du chômage, que vient en partie compenser la croissance des aides sociales.

Une approche du changement en matière de pratiques environnementales

Selon l'étude Pratiques environnementales 2010 de l'INSEE à La Réunion :

- ❑ Le tri des déchets ménagers est entré dans les mœurs. En 2010, 78 % des Réunionnais trient les emballages et les papiers et 7/10 Réunionnais trient le verre.
- ❑ La propension à trier est plus forte chez les ménages dont le chef de famille est diplômé. Les résidents en habitat collectif trient moins pour des raisons pratiques ou de place.
- ❑ 2/3 des Réunionnais ont installé des ampoules basse consommation sur la majorité de leurs luminaires (moins d'1/3 en métropole).
- ❑ 36,5 % des ménages sont équipés de chauffe-eau solaires (46 % des maisons individuelles en sont équipées, 9 % dans l'habitat collectif).
- ❑ La consommation de produits « bio » est peu fréquente. 2/3 des ménages n'en ont jamais acheté au cours des 12 derniers mois, 27 % en ont acheté de temps en temps et 8 % régulièrement. Le prix est un frein à l'achat pour 62 % des ménages.

Les ménages sont d'avantage prêts à changer de comportement pour des pratiques quotidiennes (tri, consommation responsable, chauffage sanitaire, mobilité en faveur des transports en communs) que pour des pratiques à connotation technologique (voiture électrique, photovoltaïque, domotique...).

MICHEL WATIN : Les espaces urbains et communicationnels à La Réunion – Réseaux et lieux publics.

Quelques enseignements tirés d'expériences métropolitaines et d'analyses sociologiques

Plusieurs pistes de réponses émergent :

- ❑ L'appropriation du projet d'ensemble par les habitants et les acteurs économiques

L'ÉcoCité ne doit pas être un objet technologique, aussi performant soit-il. L'appropriation de la conception du projet par les habitants est un gage de son attractivité. Pour les bâtiments bioclimatiques, la mobilisation, dès l'amont, des futurs usagers des locaux d'activités, bureaux, ou équipements créés est là aussi une condition de la performance de l'ÉcoCité.

- ❑ Du statut de consommateur à producteur d'énergie

Les recherches montrent que « l'évolution du système énergétique vers une autonomie locale n'est pas indépendante de celle de l'organisation sociale vers une territorialisation des choix en matière d'énergie. Le passage des individus du statut de simple consommateur à celui de producteur d'énergie inciterait à adopter des pratiques plus économes. »

- ❑ De la campagne de sensibilisation à l'accompagnement au changement

Si les campagnes de communication ont permis des prises de conscience, elles sont insuffisantes pour avoir un impact sur les changements des comportements et des pratiques. Pour dépasser ce blocage, des recherches et expérimentations en sciences sociales ont été menées.



.....

Le changement
de comportement,
qu'il soit individuel
ou collectif, nécessite
un profond bouleversement
auquel peu d'entre nous
semblent encore
véritablement prêts. [...]
Mais surtout,
il ne faut pas oublier
que le message ne sera
crédible auprès
de la population
qu'à partir du moment
où la collectivité qui porte
le message est en cohérence
avec ce message :
c'est-à-dire qu'elle a elle-même
enclenché à l'échelle
de ses propres compétences
les changements
qu'elle désire voir émerger
à l'échelle des individus. »

Aurélien Boutaud

.....



Maîtrise d'ouvrage

TCO – TERRITOIRE DE LA COTE OUEST

Communauté d'agglomération
BP49 – 97822 Le Port Cedex
Tél : 02 62 32 12 12

JUIN 2015

Équipe de maîtrise d'œuvre

ATELIERS LION ASSOCIÉS

29bis, rue Didot – 75014 Paris
Tél. : 01 45 43 27 42 – Fax: 01 45 43 82 41
Mail: contact@atelierslion.com

ZONE UP – URBANISME

Centre Avelli – 79, rue Maréchal Leclerc
97400 Saint-Denis de La Réunion
Tél. : 02 62 21 45 05 – Fax: 02 62 21 86 84
Mail: urbanisme@zone-up.fr

ZONE UP - PAYSAGE

8, rue Abd El Krim
97490 Sainte-Clotilde
Tél. : 02 62 21 75 52 – Fax: 02 62 21 13 06
Mail: paysage@zone-up.fr

ARTELIA VILLE ET TRANSPORT SAS

2, avenue François Mitterrand
93210 La Plaine Saint-Denis
Tél. : 01 55 84 10 10 – Fax: 01 55 84 11 11
Mail: artelia@arteliagroup.com

ARTELIA VILLE ET TRANSPORT

Saint-Denis de la Réunion
121, bvd Jean Jaurès – CS 31005
97404 Saint-Denis Cedex
Tél. : 02 60 90 96 00 – Fax: 02 62 90 96 01

JEAN-MARIE GLEIZES

63, rue Monte Cristo
13004 MARSEILLE
Mail: gleizes.jean-marie@orange.fr